LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 82 n° 51 Saint-Boniface, du 22 au 28 mars 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



50 ans de coopération

L'abbé Albéric St-Laurent (à gauche) était un des premiers à recevoir l'Ordre du mérite coopératif, des mains de Mgr Maurice Baudoux en 1961. La tradition se poursuit et cette fin de semaine, 12 autres personnes sont honorées. En page 9.

Citation de la semaine

«La question du bilinguisme ne remonte qu'à 10 ou 15 ans.»

C'est ce que pense Guy Prokopetz, coordonnateur des services en français chez MTS. **Lire en page 3.**

L'exode des cochons

Les mécanismes de mise en marché du porc au Manitoba subiront d'importants changements avec la fin du monopole de Manitoba Pork à partir du 1er juillet. L'industrie locale saura-t-elle concurrencer le géant américain? **Page 10.**

Le jeu de la francophonie

Dans le cadre de la Semaine de la francophonie, *La Liberté* et l'Alliance française proposent un tirage. **Voir à la page 23.**



photo: Karine Beaudette

Justin Kurtz, Daniel Tétrault et Corey Cyrenne sont membres de la meilleure équipe de la Western Hockey League: les Brandon Wheat Kings. L'équipe a commencé ses éliminatoires le 20 mars contre Saskatoon. Lire en page 17.

Pour 100 000 $ de moins

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine n'ont pas fini de gratter les fonds de tiroirs: les taxes versées par les divisions cédantes seront de 117 000 $ moins élevées que prévu. **Pages 5.**

Pianoter sur le passé

Le pianiste Gabriel Thibaudeau qui accompagne les projections de cinéma muet, possède l'art de faire revivre ces films d'une autre époque. Il sera à Winnipeg dans le cadre d'un festival de films muets. **Page 11.**

Subventions de Patrimoine canadien

Des réponses d'ici un mois

Le Comité conjoint s'est réuni, les 16 et 17 mars, pour formuler des recommandations sur la répartition des sommes prévues par l'Entente Canada-communauté.

«Il n'y aura pas de surprises dans le sens que tout le monde s'attend à des coupures, souligne le coprésident du Comité (1), Gilbert Sabourin. Il y aura moins d'argent l'année prochaine et encore moins l'année suivante. Les gens devront réagir en regardant le grand portrait; c'est ce que nous avons fait.»

Selon l'Entente, le ministère du Patrimoine canadien prévoit débourser 2 067 779 $ pour 1996-1997, dont 175 000 $ ont déjà été attribués au Centre du patrimoine (90 000 $) et à l'Association des municipalités bilingues (85 000 $).

Le reste, soit 1 892 779 $, se divise en deux enveloppes, explique Gilbert Sabourin. «Le financement régulier sera réduit tandis que le financement de projets augmentera; ça aussi, tout le monde s'y attend.»

Il ajoute que les organismes devront explorer la voie de l'interministériel, si ce n'est déjà fait. «Il n'est pas nécessaire que tout l'argent sorte de la poche de Patrimoine canadien. Il faut aller trouver d'autres sources de financement. Ça fait aussi partie du grand portrait.»

Le coprésident se félicite de l'ambiance de travail «très professionnelle et très sérieuse» du Comité conjoint qui avait à étudier 50 demandes provenant des organismes franco-manitobains. «Toutes les décisions ont été prises de façon unanime. Il y avait un esprit de consensus extraordinaire.»

Les recommandations du Comité conjoint seront acheminées à la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, qui dispose de trois semaines pour les étudier. Les organismes devraient donc recevoir des nouvelles d'ici un mois, selon Gilbert Sabourin.

«On veut rendre l'information publique de façon conjointe, précise-t-il. Sheila Copps va annoncer la distribution et le Comité conjoint, on aimerait annoncer en même temps les critères qu'on a utilisés et les questions qu'on a soulevées.»

Karine BEAUDETTE

(1) Le Comité conjoint est composé de: Michael Fay et Gilbert Sabourin (co-présidents); Chantal Berard, Matt Lussier, René Piché et Marie-Claude Raimbault du conseil des communautés; Marianne Rivoalen et Patricia Courcelles du conseil des organismes.



Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


Prix de l'excellence générale 1994


Représentation nationale: 1-800-20PSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

À vos plumes!

Ottawa - Un concours de rédaction pour les élèves du primaire vient de voir le jour. *À vos plumes* a pour objectif la promotion de l'écriture, de la lecture et des arts chez les jeunes canadiens.

Tous les enfants sont invités à soumettre leurs nouvelles, poèmes, essais ou articles. Une classe ou un groupe peut soumettre un texte collectif.

Plus de 85 prix seront décernés, dont cinq premiers prix pour les textes de langue française et un pour la meilleure création collective.

Les textes doivent être envoyés à: Communication-Jeunesse, 5307, boul. Saint-Laurent, Montréal, Québec, H2T 1S5. Le concours prend fin le 30 juin. (APF)

Stages pour enseignants

Ottawa - Les stages de perfectionnement en éducation de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) sont de retour!

L'ACELF offrira six stages du 2 au 12 juillet à Québec. Ces stages s'adressent aux enseignants du primaire et du secondaire ainsi qu'à ceux qui travaillent dans les services à la petite enfance, au personnel de direction, aux intervenants en alphabétisation des adultes et au personnel d'animation de la vie scolaire.

La date limite d'inscription est le 1er avril. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 418-681-4661. (APF)

Les profs aux barricades

Ottawa - Les délégués de la 57e assemblée annuelle de l'Association des enseignants et des enseignantes franco-ontariens (AEFO) se sont prononcés contre les coupures budgétaires massives en éducation annoncées par le gouvernement Harris.

Les enseignants demandent un financement équitable pour les conseils scolaires francophones. Le président de l'AEFO, Roger Régimbald, dénonce particulièrement les coupures de 16 millions $ dans le transport scolaire de même que l'intention du gouvernement ontarien de réduire le temps de préparation en classe des enseignants.

Le syndicat pense que les coupures au niveau du transport scolaire vont désavantager les francophones qui doivent souvent voyager pour se rendre à l'école. Selon l'AEFO, ces élèves pourraient tout simplement choisir l'école anglaise. (APF)

À quand des factures de téléphone en français?

MTS ne répond plus

Pourquoi la compagnie de téléphone MTS, qui vient de renouveler son mode de facturation en janvier, n'a pas francisé son relevé de compte et continue à défier la politique de francisation des sociétés de la Couronne? C'est ce que se demande le responsable du secteur politique à la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard.

Depuis bientôt six ans, la SFM exerce des pressions sur la compagnie de téléphone pour qu'elle traduise les informations permanentes de son relevé de compte. (1) «Ils nous disent: "Mais, est-ce qu'on va mettre une virgule au lieu d'un point dans les chiffres?" ou "Va-t-on mettre le signe $ avant ou après le montant?" Franchement!, lance Rénald Rémillard. On est quand même raisonnable. Commençons par les choses faciles, nous réglerons ces problèmes par la suite. Ça peut sembler des bagatelles que de vouloir le nom et l'adresse en français, mais c'est une question de principe.»



photo: Anie Cloutier

«On est quand même raisonnable», lance Rénald Rémillard.

«Nous avons été surpris de ne pas voir incorporer l'aspect bilingue dans les nouvelles factures de MTS, avoue le coordonnateur des services en français pour le gouvernement du Manitoba, Edmond LaBossière. Ce n'est pas logique!»

Selon le coordonnateur des services en français chez MTS, Guy Prokopetz, la lenteur de MTS à se conformer à la politique de francisation des sociétés de la Couronne est due en partie à l'ancien système de facturation démodé et peu flexible. «Même des petits changements (comme la traduction des informations permanentes) étaient difficiles à faire. Alors, tant qu'à changer, on a décidé d'implanter tous les changements en même temps. Mais notre nouvelle facture comprend beaucoup de renseignements, et on a besoin d'espace pour les inscrire.» Or, traduire les informations demanderait deux fois plus d'espace, souligne-t-il.

Guy Prokopetz ajoute que le problème de la traduction en français des relevés de compte de MTS est «moins une question de coût que d'intégration de la base de données et des terminaux qui alimentent le système de facturation. Il s'agit d'un système très complexe», qui est toujours à l'essai avec la mise en circulation de la nouvelle facture unilingue anglaise.

Contrairement au modèle précédent, le nouveau relevé de compte n'a pas d'informations permanentes préimprimées, explique Guy Prokopetz. «Toutes les informations sont imprimées ensemble et positionnées sur la facture par ordinateur», d'où la difficulté de traduire et d'intégrer les informations permanentes en français, explique-t-il.

Alors pourquoi, dans un geste de bonne volonté, ne pas traduire les informations permanentes préimprimées à l'endos du relevé de compte? «Est-ce que la communauté francophone serait satisfaite que seulement une partie de la facture soit traduite? Ou est-ce mieux de traduire la facture en entier?», répond Guy Prokopetz, ajoutant qu'il lui est très difficile de dire quand MTS pourra régler ses problèmes informatiques et traduire les informations de son système de facturation.

«Évidemment, nous croyons que les éléments permanents comme les entêtes des colonnes devraient être bilingues, souligne Edmond LaBossière. En ce qui a trait aux autres informations, ce n'est pas toujours facile. Dans plusieurs autres provinces, les relevés de compte sont unilingues anglais ou unilingues français. MTS a opté pour un relevé de compte bilingue car la question des couples exogames ou des francophones qui sont plus à l'aise en anglais doit être prise en considération.»

Rénald Rémillard est membre d'un comité consultatif provincial chargé d'assurer la mise en œuvre de la politique de francisation et ne comprend pas pourquoi MTS refuse toujours de franciser les informations sur ses factures.

«Winnipeg Hydro et Manitoba Hydro ont déjà francisé les informations permanentes (de leur relevé de compte), bien que le texte descriptif reste unilingue anglais», lance Rénald Rémillard. De leur côté, les abonnés d'Unitel et de Sprint, deux compagnies privées, peuvent recevoir leurs factures en français. «C'est donc dire que les logiciels existent. Ça démontre un manque de volonté de la part de MTS ou, du moins, un manque de sensibilité», croit-il.

«Unitel est une compagnie nationale qui a un grand marché au Québec et en Ontario, rétorque Guy Prokopetz. C'est essentiel pour elle de traduire ses factures.» Il ajoute que lors de la fondation de MTS en 1908, «il n'y avait pas de société de la Couronne. La question du bilinguisme ne remonte qu'à 10 ou 15 ans.»

«Unitel comprend le problème. C'est pourquoi il faut que MTS passe à l'action dans des délais raisonnables, fait remarquer Edmond LaBossière. Il serait bon que la communauté transmette son insatisfaction à MTS.»

Anie CLOUTIER

(1) C'est-à-dire le nom, l'adresse, le numéro de compte, la date de facturation et les informations à l'endos du relevé

En français?

«Il ne faut pas dire que la compagnie de téléphone MTS n'offre aucun service en français», indique le responsable du secteur politique à la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard.

Par exemple, MTS offre un service de téléphoniste en français ainsi que quelques services aux ventes et à la clientèle. Par ailleurs, le nouveau bottin téléphonique, qui sortira en juin, comprendra une traduction des services offerts par MTS.

ÉDITORIAL

La mauvaise volonté de MTS

Malgré les politiques provinciales de francisation partielle des sociétés de la Couronne du Manitoba, la compagnie de téléphone, Manitoba Telephone Systems (MTS) continue à s'opposer systématiquement à la francisation de certains services. Depuis des années, il y a toujours une nouvelle bonne raison pour ne pas se conformer à la loi, avec le résultat que le coordonnateur des services en français de MTS, Guy Prokopetz, finit par se contredire dans ses excuses.

Il est évident que le coordonnateur des services en français de MTS se traîne les pieds dans ce dossier et qu'il serait sûrement plus efficace de le remplacer par une personne qui tient vraiment à ce que les choses bougent. Homme indéniablement francophile, Guy Prokopetz ne démontre toutefois aucun enthousiasme dans ce dossier, préférant défendre l'indéfendable et expliquer sans aucune conviction les raisons de l'immobilisme de MTS dans le domaine de la langue de communication avec sa clientèle francophone.

La communauté francophone ne demande pas l'impossible. Elle a été patiente et a toujours accepté d'attendre que le format des factures change, parce que c'était cela «l'excuse» traditionnelle de MTS. Mais quand le format a récemment changé, ce fut la surprise (et la consternation) de voir que les revendications des francophones avaient encore une fois été ignorées.

Comment faire comprendre à MTS que c'est non seulement un service à sa clientèle francophone qu'elle pourrait offrir à peu de frais, mais que comme les autres, elle est tenue de respecter les lois du Manitoba? Certains disent qu'il faut se plaindre au service à la clientèle. Cette démarche est nécessaire car il est important que la société de la Couronne sache que nous tenons vraiment à voir du français sur ses factures.

Si cela s'avérait infructueux, il restera toujours le recours à la concurrence qui offre le service de facturation en français. Il serait toutefois surprenant de voir MTS, un rouage important dans l'industrie des télécommunications au Manitoba, jouer encore longtemps à ce petit jeu dangereux, surtout depuis que l'entreprise privée est active dans ce marché.

La balle est dans leur camp: c'est aux dirigeants de MTS d'y voir.

Jean-François LACERTE



Lettre

L'éducation, ça nous préoccupe!

Chers lecteurs,

Au mois de janvier, le gouvernement conservateur a produit un document intitulé "Enhancing Accountability, Ensuring Quality".

Malheureusement, ce document cite que «la seule façon de rendre réalité une coupure budgétaire de 2 % en l'année 96-97 serait de réduire le salaire des enseignants, augmenter le rapport élève/enseignant (donc éliminer 200 postes d'enseignement) ainsi que de remanier le processus d'arbitration» en plus de soumettre à un référendum public la question du traitement salarial des enseignants. Encore plus malheureux, aucune mention de faite traitant les effets que cela aura sur la qualité de l'enseignement que recevront les étudiants de notre province, vos enfants...

Même si la ministre et ses cohortes insistent que les élèves ne seront aucunement affectés, je n'en suis pas convaincue!

1. Ceci résulterait éventuellement en moins de temps pour la communication entre parents et enseignant.

2. Il y aurait moins de fonds et, par conséquent, moins de personnel de soutien pour les élèves avec des besoins spéciaux.

3. Le temps de classe serait divisé parmi un plus grand nombre d'étudiants; il est suggéré 25 % de plus. Qu'arriverait-il aux enfants en douance ou dans une situation de besoins particuliers?

4. Les classes d'éducation en langue française seront ainsi menacées. Ayant de plus petits centres, cela résulterait en une augmentation de «classes combinées».

5. Moins d'enseignants aura un effet réducteur sur le personnel de soutien. Ceci résultant en moins de services d'orientation, moins de services d'orthopédagogie et moins de services de bibliothèque, pour en nommer quelques-uns.

6. Avec une réduction budgétaire, il y aura des réductions parallèles en matériaux imprimés (textes et photocopies), ordinateurs, sorties scolaires, matériaux d'art et de laboratoire de sciences.

7. Avec les coupures vient une réduction en temps dévoué à la formation professionnelle donc moins de temps pour l'étude des nouveaux programmes et des nouveaux guides d'enseignement. En même temps, nous sommes aussi au seuil d'une toute nouvelle édition de chacun des programmes d'enseignement de la première année au secondaire 4; et cela en pleine institution des tests de rendement provinciaux.

8. Les fonds capitaux seront également réduits, laissant certaines de nos écoles (anciennes présentement) dans un état peu adéquat.

Saviez-vous que le gouvernement tient des audiences publiques pour vous donner la chance de vous exprimer? Comme contribuables, ce n'est non seulement votre privilège, mais aussi votre présence pour montrer que l'éducation de vos enfants, «ça vous préoccupe!».

Communiquez avec votre membre de la législature manitobaine pour connaître les dates et lieux des audiences publiques.

Patricia Gendreau
et Marcel L. Gauthier
Winnipeg
Le 8 mars

La DSFM reçoit moins que prévu des divisions cédantes

Un autre 100 000 $ à gruger dans le budget

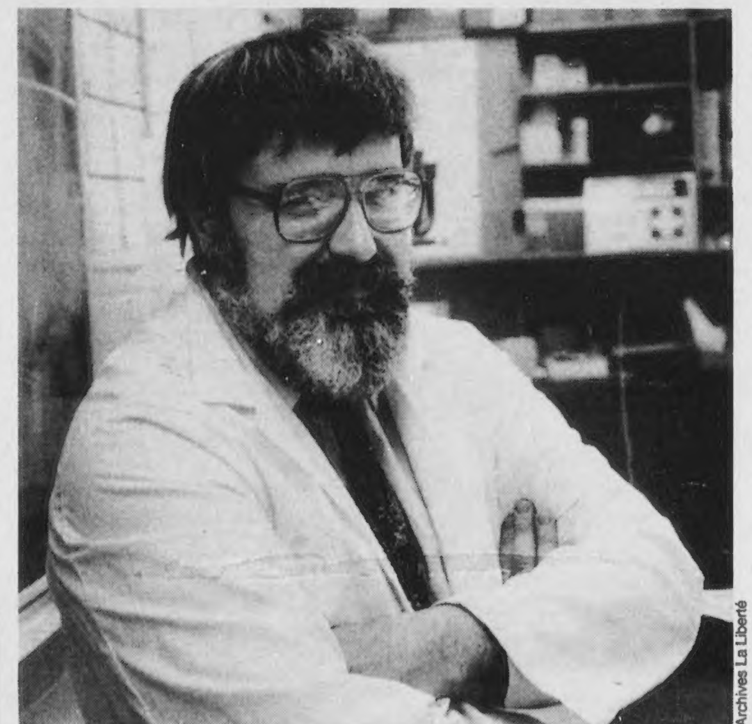
La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) recevra 117 000 $ de moins en transfert de taxes scolaires provenant des divisions scolaires cédantes. Ces divisions ont augmenté leurs taxes scolaires, mais dans une proportion plus faible que prévu par la DSFM.

Le comité des finances, réuni à la veille de la réunion des commissaires du 20 mars, a donc dû se pencher sur de nouvelles avenues de compressions budgétaires.

«L'administration nous a proposé plusieurs possibilités», expliquait le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, le 20 mars au matin. Parmi les scénarios possibles: remplacer les bibliothécaires-enseignantes dans certaines écoles par des techniciennes en bibliothèque dont le salaire est moins élevé; réduire les dépenses en arts plastiques et dans le budget d'acquisition d'instruments de musique; déménager davantage d'employés du Bureau divisionnaire dans l'école Précieux-Sang; etc.

Lors de sa rencontre du 19 mars, le comité des finances a pris connaissance de ces propositions et dressé la liste des recommandations des régions à propos de l'ébauche budgétaire, sans en recommander aucune.

Par ailleurs, les directeurs des écoles et l'administration ont tenu une rencontre le 15 mars pour tenter d'établir une formule équitable d'allocation des ressources équitable entre les écoles, compte tenu des compressions.



Archives La Liberté

Aurèle Boisvert: les divisions scolaires cédantes ont augmenté leur taxes, mais moins que prévu, d'où un manque à gagner de plus de 100 000 $.

«Les commissaires devraient adopter une 2e ébauche du budget ce soir (20 mars), précisait Aurèle Boisvert. Cette ébauche et la formule d'allocation des ressources seront distribuées dans les régions et aux comités scolaires, qui pourront en discuter.» Les commissaires devront pour leur part adopter un budget final lors d'une rencontre prévue le 3 avril.

Le président avait quand même une bonne nouvelle à annoncer: d'abord, la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, permet à la DSFM de dépenser les 4,7 millions $ de l'Entente spéciale Canada-Manitoba que les commissaires avaient prévu dépenser cette année, mettant fin à une situation incertaine qui dure depuis quelques mois, et réduisant d'autant le déficit de la DSFM. «Ensuite, alors que le ministère de l'Éducation n'avait rien octroyé pour la phase d'accueil pendant l'année en cours, on nous a dit qu'on recevrait des subventions dans l'avenir.» Mais la DSFM doit d'abord effectuer une étude permettant de mesurer les progrès accomplis par les enfants et les coûts rattachés à cette phase. Un gros travail en perspective, «mais qui nous sera utile à nous aussi».

Trois régions (l'Est, le Sud et l'urbain) sont d'ailleurs d'avis que la DSFM devrait continuer d'apporter une aide financière aux prématernelles, qui font de la francisation et qui favorisent le recrutement pour les écoles.

Quant au déménagement d'une partie du Bureau divisionnaire à l'école Précieux-Sang, cette question continue à mécontenter les parents de l'école, qui se posent de nombreuses questions à ce sujet: combien de locaux la DSFM aura-t-elle besoin, le terrain de jeux sera-t-il transformé en parc de stationnement pour les employés, etc. Une rencontre est prévue entre le comité de transport et d'entretien et les parents de Précieux-Sang.

«Cette école dispose de 69 000 pieds carrés, rappelle Aurèle Boisvert, et l'école Noël-Ritchot, avec un nombre d'élèves semblable, a 20 000 pieds carrés. Déménager le Bureau divisionnaire nous permettrait d'économiser sur le loyer. D'ailleurs, on vient d'apprendre qu'il sera augmenté.»

Le président tient cependant à rassurer les parents de Précieux-Sang: il appuie le projet d'école à vocation artistique mis sur pied par le comité scolaire.

Sylviane LANTHIER

Georges Druwé est directeur général par intérim

Claude Lemoine est nommé commissaire de la DSFM

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a choisi le 13 mars d'engager Georges Druwé à titre de directeur général par intérim. Ancien directeur de l'école Lacerte, Georges Druwé occupera ces fonctions jusqu'en juin, histoire de laisser le temps aux commissaires de redéfinir le poste de directeur général.

«Si on pense que je peux aider, explique Georges Druwé, je suis prêt à me mettre au service de la DSFM.» Une fois le budget approuvé en avril, «mon rôle sera de travailler à l'affectation du personnel, et aux recommandations de la commission scolaire touchant le Bureau divisionnaire.»

«Tous va bien dans le bureau, il y a une belle équipe et je me sens bien appuyé, mentionne-t-il. Malgré les événements du passé, il faut continuer, mettre l'accent sur les réussites et voir un jour à la fois.»

Le président de la région Sud, Claude Lemoine, se préparait mercredi à faire son entrée à la commission scolaire. La région Sud l'a nommé commissaire lors d'une réunion le 18 mars, en remplacement de Jeannette Gilmore. Le comité régional Sud est aussi à la recherche de candidats au poste de représentant régional du Collège Saint-Jean-Baptiste.

«Jeannette était très appréciée ici, mentionne Claude Lemoine, alors c'est difficile de trouver quelqu'un pour prendre sa place, surtout avec tout ce qui s'est produit dernièrement.»

C'est pour pouvoir compter sur sa pleine représentation à la commission scolaire que le comité régional Sud a choisi de nommer un nouveau commissaire sans attendre de connaître le ou la nouvelle élue. «On veut être là pour les discussions autour du budget.»

Sylviane LANTHIER

Association des résidents du Vieux Saint-Boniface

Un œil sur le boulevard et le pont Provencher

Le sort réservé au boulevard Provencher continue de préoccuper les membres de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, qui tenait son assemblée annuelle le 18 mars. Les quelque 60 personnes présentes ont exprimé leurs inquiétudes face au volume de la circulation et la vitesse des camions et des automobiles qui empruntent le boulevard et le pont Provencher.

L'Association, qui appuie le projet Destination Saint-Boniface de la Chambre de commerce, continue à militer pour éviter que la Ville de Winnipeg ne construise un double pont Provencher, qui entraînerait une augmentation de la circulation.

«Dans son budget de 1995, rappelle la présidente, Monique Mulaire, la Ville prévoyait réserver un demi-million $ pour des consultations publiques sur le nouveau pont. Nous avons rencontré les ingénieurs de la Ville qui nous ont montré les plans. Par la suite, nous avons demandé au comité communautaire de Riel de retarder cette consultation jusqu'au dépôt du rapport de Transplan 2010. Ce rapport est censé nous donner une image globale du transport dans Winnipeg; il serait stupide de faire des plans pour le pont sans connaître les résultats de cette étude.»

L'Association des résidents espère que Transplan 2010 «va comprendre qu'un nouveau pont Provencher à plusieurs voies n'est plus nécessaire depuis la construction du nouveau pont Norwood, qui pourra se charger du plus gros du trafic qui va au centre-ville.»

Préoccupés par la sécurité des enfants et des personnes âgées qui traversent le boulevard Provencher, les résidants veulent aussi protéger le caractère résidentiel du quartier et s'insurgent contre le fait que de nombreux automobilistes stationnent leur voiture sur les rues Dumoulin et Notre-Dame, par exemple, pour ensuite marcher vers le centre-ville. «Saint-Boniface n'est pas le stationnement du centre-ville!»

Par ailleurs, les résidants maintiennent que la santé d'un quartier dépend de la santé de ses artères commerciales, qui elle repose sur la présence de commerces stables et prospères. Ils souhaitent donc que la revitalisation du boulevard Provencher soit un succès et comptent y coopérer. Ils ont d'ailleurs entendu une présentation de Cécile Allard, de Héritage Canada, un des partenaires dans la revitalisation du boulevard.

Les résidants ont aussi profité de leur assemblée annuelle pour rendre hommage à une résidante qui compte 32 ans de bénévolat au service du quartier. Irène Grégoire s'occupe encore, à 80 ans, du Centre récréatif Notre-Dame.

Sylviane LANTHIER

Destination Saint-Boniface

En route vers le développement touristique

Le projet touristique Destination Saint-Boniface a reçu 20 000 $ de l'Entente sur le développement de Winnipeg (EDW), a-t-on appris le 19 mars lors du lancement officiel du projet de revitalisation du boulevard Provencher.

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, qui coordonne le projet, a commandé une étude de faisabilité afin de définir et réaliser plusieurs projets touristiques du quartier francophone.

«Nous pourrions recevoir jusqu'à 100 000 $ de plus de l'EDW pour le projet Rue Principale et nous avons fait demande auprès d'autres sources», explique le coordonnateur du projet, Guy Préfontaine. Il ajoute qu'une vingtaine de résidents et groupes communautaires ont demandé à se joindre au comité de gestion du projet de revitalisation du boulevard Provencher, dépassant ainsi toutes les attentes. «On va devoir réduire ce nombre à une douzaine pour être efficace», précise-t-il.

Les deux autres projets d'expansion du tourisme financés dans le cadre de l'EDW sont Folklorama Winnipeg Tour Package (116 000 $), qui veut inciter les touristes de Folklorama à prolonger leur séjour à Winnipeg, et Artwalk (47 500 $), qui vise à faire découvrir aux touristes le milieu des arts visuels de Winnipeg.

Anie CLOUTIER

22 mars 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Les recommandations sont faites à la ministre de Patrimoine

Au cours de la fin de semaine, le Comité conjoint de l'Entente a examiné les demandes de financement et de projets en vertu de l'Entente Canada-communauté. Le Comité a fait ses recommandations de financement et les a transmises aux employés du ministère du Patrimoine canadien. Les organismes, associations, et individus dans la communauté qui ont fait demande recevront un avis du ministère quant au statut de leurs demandes.

La SFM tiendra une assemblée spéciale au mois de juin 1996

Le jeudi 13 juin prochain en soirée, la Société franco-manitobaine tiendra une assemblée spéciale pour adopter des mesures de restructuration pour l'organisme porte-parole de la communauté. On discutera des mandats de la SFM et des changements à effectuer à l'organisme pour répondre aux nouveaux besoins de la communauté et aux défis budgétaires. De plus amples renseignements suivront sous peu.

La communauté franco-manitobaine et l'Internet

Depuis le mois de janvier, la Société franco-manitobaine et ses partenaires avancent l'idée de fonder un site franco-manitobain sur l'Internet. Les organismes franco-manitobains ont été contactés afin qu'ils fournissent de l'information pour alimenter ce site. Jusqu'à présent, près d'une vingtaine d'organismes ont répondu à l'appel. Les démarches sont en cours pour se servir de la base de données de l'Annuaire des services en français du Manitoba pour créer un outil de recherche par domaine et par rubrique. L'entreprise Solutions Internet, le Collège Louis-Riel et le Collège universitaire de Saint-Boniface s'apprêtent à organiser le site. Bien que le site ne soit pas encore monté, la Société franco-manitobaine et Solutions Internet ont enregistré le domaine et le site possède l'adresse URL **http://www.franco-manitobain.org/**. La page d'accueil sera montée très bientôt.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Assemblée annuelle des commissaires d'écoles du Manitoba

Plus de flexibilité dans les négociations collectives

Les 500 commissaires d'école qui ont participé à l'assemblée annuelle de Manitoba Association of School Trustees (MAST), les 14, 15 et 16 mars, s'entendent pour exiger un processus de négociations collectives plus flexible et plus efficace.

La plus importante des résolutions adoptées au cours de la fin de semaine, explique la présidente sortante, Carolyn Duhamel, consiste à demander au gouvernement que les arbitres ne puissent plus rendre de décisions dans des domaines où les commissaires ont besoin de flexibilité pour réussir à gérer des divisions scolaires en période de compressions budgétaires. «Par exemple en ce qui concerne le transfert de personnel d'un poste à l'autre ou d'une école à l'autre, le temps de préparation des enseignants, les exigences des tâches, le rapport étudiants/enseignant, tout cela relèverait seulement des divisions scolaires.»

Carolyn Duhamel, présidente sortante de MAST, qui est maintenant présidé par Betty Green.

Archives La Liberté

Dans certaines divisions scolaires, dit-elle, les commissaires sont prêts à négocier ces clauses avec leurs enseignants, mais ailleurs on préfère établir des politiques divisionnaires, «plus flexibles qu'une entente collective».

Les commissaires veulent aussi que les rapports des conciliateurs, auxquels on a recours avant l'étape de l'arbitrage, soient rendus publics en ce qui concerne le bilan des négociations. «Les points résolus lors de la conciliation et les points encore à résoudre devraient être connus du public et de l'arbitre, pour éviter de recommencer toute la négociation encore une fois devant l'arbitre», explique-t-elle. En ce moment, seule la ministre de l'Éducation connaît le contenu de ces rapports.

Les commissaires estiment enfin qu'un seul arbitre, plutôt qu'un tribunal composé de trois personnes, serait tout aussi efficace et moins cher. «On pourrait dresser une liste d'arbitres potentiels avec la Manitoba Teacher's Society», explique Carolyn Duhamel.

Une bonne partie des travaux de l'assemblée a porté sur les réponses à donner au gouvernement provincial en rapport avec les propositions contenues dans le document *Enhancing Accountability, Ensuring Quality.* Ces propositions, qui apporteraient de nombreux changements au modèle actuel de négociations des conventions collectives ainsi qu'à la manière de déterminer le niveau de rémunération des enseignants, font jusqu'à la fin de mars l'objet d'audiences publiques. MAST a d'ailleurs présenté son mémoire devant le comité le 21 mars. (1)

«On veut de la flexibilité, répète Carolyn Duhamel. Si une division scolaire et ses enseignants n'étaient pas prêts à se soumettre au processus d'arbitrage que nous proposons, ils pourraient alors s'entendre, au début des négociations, sur les modalités d'un processus de grève et de lock-out. Et si le gouvernement choisissait de ne pas modifier le système d'arbitrage actuel, alors les commissaires veulent aussi qu'on puisse recourir au lock-out et à la grève.» Cependant, MAST rejette la proposition de tenir un référendum public pour régler les différends et est aussi contre l'idée d'imposer une limite de deux semaines à une grève ou un lock-out.

Les commissaires, lance-t-elle, veulent des mécanismes qui favorisent le règlement local des conflits, et qui permettent aux parties «de se parler et de s'entendre sur des solutions acceptable».

Enfin, MAST demande au gouvernemnt de convoquer à nouveau un comité présidé par le sous-ministre John Carlyle, qui réunit les commissaires, les enseignants et le gouvernement, pour «donner une dernière chance aux enseignants et aux commissaires de trouver des solutions de rechange acceptables» en ce qui a trait au processus de négociations.

Sylviane LANTHIER

(1) Les organismes francophones qui ont demandé à être entendus devant le comité des audiences publiques comparaissent le 22 mars.

Recyclez ce journal!

À Notre-Dame-de-Lourdes

Une première Journée du mieux-être

Tous sont invités à la première Journée du mieux-être à Notre-Dame-de-Lourdes le 11 avril. Organisée par les prestateurs de soins de santé et des membres de la communauté, cette journée marquera le lancement du Comité local du mieux-être communautaire.

Les nombreux changements dans le système de soins de santé reposent en partie sur une approche préventive et communautaire, qui demande à chacun de prendre sa santé en main.

La Journée du mieux-être permettra par exemple aux participants de faire évaluer leur état de santé cardiovasculaire et de s'informer sur les services de santé et les possibilités de carrière dans ce domaine.

Une trentaine de kiosques porteront sur le dépistage du cholestérol, le dépistage de l'hypertension, la nutrition, le cœur et les soins du cœur, le cancer, la maladie d'Alzheimer, les trucs pour cesser de fumer, le diabète, les soins à domicile, etc.

Cet événement se déroulera à la salle du Centenaire de 11 h à 17 h 30 et l'entrée est gratuite. Les aînés qui désirent se prévaloir du service Handivan peuvent communiquer avec Marcie au Foyer, au 248-2092, au plus tard le 9 avril.

Pour plus de renseignements, contactez Marcie Dupasquier au 248-2092 ou Anita Jenin au 248-2112.

S. L.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LUCIE MARIE BRADLEY, du village de Richer, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés à 185, boulevard Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 17e jour d'avril 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de mars 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Toutes nos félicitations à la gagnante du tirage de la Société d'assurance publique du Manitoba pour les personnes qui renouvellent tôt leur assurance Autopac!

Vern Taylor de Winnipeg **se mérite une obligation Builder Bond d'une valeur de 1 000 $.**

Ici et ailleurs

Winnipeg à la page

Winnipeg - Les internautes winnipégois et du monde ont maintenant accès à une page informatique de la Ville de Winnipeg.

Le cite (http://www.city.winnipeg.mb.ca/city) recèle des informations allant de l'histoire de la fondation de la Ville à des conseils pour économiser de l'électricité.

Objectif emploi

Winnipeg - Le nouveau Programme provincial d'aide à l'emploi et au revenu placera l'emploi en tête de liste des priorités pour les personnes aptes au travail, annonce la ministre des Services à la famille, Bonnie Mitchelson.

La ministre estime à 700 le nombre de personnes qui réussiront à devenir autonomes cette année. Aux termes du nouveau programme provincial, qui entrera en vigueur le 1er mai, les parents uniques ayant des enfants d'âge scolaire seront considérés comme aptes au travail; les personnes au travail pourront garder la totalité de leur salaire et recevoir un complément salarial; les personnes qui ne se cherchent pas un emploi ou refusent de suivre une formation verront leurs prestations diminuer.

Par ailleurs, les prestations de personnes handicapées, âgées, ou hébergées dans des refuges ainsi que les parents d'enfants de moins de six ans ne changeront pas.

Appel à la vigilance

Ottawa - En 1994, les travailleuses à plein temps touchaient en moyenne 66 ¢ pour chaque dollar gagné par les travailleurs, révèle la Commission canadienne des droits de la personne dans son rapport annuel pour 1995.

Le bilan positif qu'affiche le Canada sur le plan des droits à l'égalité risque d'être mis en péril si les Canadiens ne font pas preuve de plus de vigilance, souligne le président Maxwell Yalden.

La Commission se dit préoccupée par les incidents d'intolérance raciale à l'égard des immigrants asiatiques à Toronto et Vancouver ainsi que par l'utilisation de l'Internet pour la diffusion de propagande haineuse.

ÉCONOMIE

Le Conseil de la coopération du Manitoba

Un demi-siècle d'économie

«Le mouvement coopératif a permis un déclenchement économique incroyable, souligne la directrice générale du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), Louise Hrymak. Il nous a donné confiance en nous et nous a rendu capable de faire de merveilleuses choses.»

L'organisme fête cette année le 50e anniversaire de sa fondation. Mais les célébrations de demi-siècle du CCM se font discrètes. Comme l'indique Louise Hrymak: «Nous ne prévoyons qu'un dîner des pionniers lors de l'assemblée générale annuelle le 23 mars à Saint-Pierre-Jolys.»

À cette occasion, le Conseil canadien de la coopération remettra un prix à huit pionniers du mouvement coopératif au Manitoba.

Le 10 juin 1946, 75 délégués de coopératives française au Manitoba se réunissaient à Saint-Boniface pour étudier la possibilité de former une section provinciale du Conseil canadien de la coopération, rappelle la présidente du CCM, Aline Gosselin-Lemieux.

«C'est l'abbé Adélard Couture (alors administrateur de la paroisse de La Broquerie) qui a été le père du mouvement coopératif au Manitoba, explique Louise Hrymak. Il est allé dans les villages et a vu de grandes familles à peine capables de se nourrir. Il leur fallait de plus grosses fermes, mais aucune banque ne leur aurait jamais prêté de l'argent.»



Archives La Liberté

Louise Hrymak.

En cinq ans, La Broquerie voit naître trois coopératives: une fromagerie, une caisse populaire et un magasin coopératif. «Ces gens ont fait un peu d'argent et se sont ensuite regroupés dans des Caisses populaires, qui sont devenues très importantes, souligne Louise Hrymak. On leur a fait confiance. On leur a montré qu'ensemble, ils étaient meilleurs que seuls.»

Aujourd'hui, le mouvement des caisses populaires du Manitoba enregistre 385 millions $ d'actif. «C'est beaucoup d'argent ça! Ça donne du pouvoir aux Franco-Manitobains», fait-elle remarquer.

Selon Louise Hrymak, l'avenir du mouvement coopératif repose sur les jeunes qui doivent très tôt se familiariser avec les principes économiques via les caisses scolaires. Aujourd'hui, indique-t-elle, les coopératives accordent des bourses et offrent des stages aux jeunes franco-manitobains.

Loin de tomber en désuétude, le principe de la coopération fait des percées dans des domaines non conventionnels comme les soins de santé à domicile et les biens et services. «Je vois très bien dans l'avenir, nos fermiers se regrouper et former une coopérative pour le transport du grain ou la transformation sur place de nos productions. Il faut reprendre des vieilles idées et les moderniser», conclut Louise Hrymak.

Anie CLOUTIER

Assemblée annuelle du CCM

Reconnaître et former

Louis Comte et Rhéal LaBossière recevront l'Ordre du mérite coopératif au niveau local tandis que Georges Boisjoli, Paul Maguet et Mgr Roland Bélanger recevront l'Ordre du mérite coopératif au niveau provincial, annonce la directrice général du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), Louise Hrymak.

Ces prix, remis depuis 1961 à des personnes s'étant démarquées dans le domaine coopératif, seront distribués lors de l'assemblée générale annuelle du CCM le 23 mars à Saint-Pierre-Jolys. «On attend environ 150 personnes», précise-t-elle.

Mgr Roland Bélanger sera également honoré en tant que «bâtisseur» du mouvement coopératif au Manitoba. Cette distinction, remise par le Conseil canadien de la coopération, sera attribuée à Gilberte Proteau, Henri Alarie, Louis Bernardin, Maurice Gauthier, Raynald LaBossière, Emmanuel Lemoine et à Denis Maynard.

Par ailleurs, dans l'année à venir, le CCM prévoit la mise sur pied d'une nouvelle coopérative de biens et services à Saint-Boniface pour les organismes sans but lucratif. «Ce projet répond à un besoin exprimé par une vingtaine d'organismes. Cette coopérative permettrait de partager les frais de services comptables, de secrétariat ou d'assurances ainsi que de commander au prix du gros des fournitures diverses», explique Louise Hrymak.

Un autre projet: celui de la mise sur pied d'une coopérative jeunesse permanente. «Actuellement, les jeunes de 15 à 18 ans font pendant l'été des stages rémunérés dans des entreprises. Nous aimerions leur donner une expérience de travail toute l'année.» Louise Hrymak ajoute que le projet pourrait commencer dès ce printemps grâce à une subvention de 9 000 $ de Patrimoine Canada.

Les soins de santé à domicile sont également au programme du CCM qui veut aider les intervenants à former des coopératives. «Avec les coupures du gouvernement provincial dans le domaine de la santé, plusieurs aide-infirmières vont travailler pour des compagnies privées. Pourquoi ne formeraient-elles pas leur propre coopérative?»

Seule ombre au tableau, le CCM n'a pas reçu la subvention de 4 000 $ du gouvernement du Québec pour le Concours des jeunes, qui regroupe annuellement environ 3 400 jeunes franco-manitobains. «Ils ont décidé de mettre ça dans la coop étudiante... Ce qui n'est pas mal non plus», explique Louise Hrymak.

L'assemblée générale annuelle du CCM, qui célèbre cette année son 50e anniversaire, sera suivie de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des caisses populaires.

Anie CLOUTIER

Manitoba Pork perd son monopole à partir du 1er juillet

Vers un exode des porcs aux États-Unis?

C'est maintenant officiel: les producteurs de porcs du Manitoba devront, à partir du 1er juillet, fonctionner dans un système de mise en marché plus flexible qui, espère le ministre de l'Agriculture, Harry Enns, devrait permettre d'ici quatre ans de doubler la production et de créer 8 000 emplois.

La nouvelle règlementation comprendra plusieurs mesures, dont la fin du monopole de Manitoba Pork dans la mise en marché des produits du porc. Cependant, Manitoba Pork poursuivra ses activités dans le domaine de la recherche, de la promotion des produits du porc et des services aux producteurs. Pour financer ses activités, l'agence obtiendra une somme fixe pour chaque cochon manitobain vendu.

Le directeur adjoint de Manitoba Pork, René Chabidon, estime que la mise en vigueur de toutes ces mesures le 1er juillet n'est pas réaliste, parce que les infrastructures nécessaires ne seront pas prêtes.

Il déplore aussi que le gouvernement ait poursuivi une démarche qui déplaît à 76 % des producteurs de porcs, selon un sondage effectué par son organisme en janvier 1996.

Jusqu'ici, tous les porcs vendus aux abattoirs ou à l'étranger devaient transiter par Manitoba Pork, qui négociait avec les partenaires de l'industrie pour établir les prix. En ce moment, explique René Chabidon, les porcs sont d'abord vendus sur le marché local et c'est le surplus qui se rend aux États-Unis ou en Ontario. «Mais ces marchés-là sont agressifs parce qu'ils manquent de porcs. Ils offriront donc de bons prix aux agriculteurs. Qu'arrivera-t-il alors des abattoirs, des usines de transformation et des emplois d'ici?»

Pour Marcel Hacault, producteur à Niverville, l'avenir dépend en grande partie de la capacité des abattoirs manitobains de concurrencer les prix des Américains, et il faut pour cela construire des abattoirs et des usines de transformation modernes. Or, «on attend toujours la pelletée de terre de la nouvelle usine de Schneider!



Archives La Liberté

René Chabidon: des chambardements et de l'incertitude pour les producteurs.

«En ce moment, explique-t-il, les prix des abattoirs américains sont meilleurs, mais la présence de Manitoba Pork nous a toujours permis de négocier au niveau local des prix suffisamment bons pour que les producteurs acceptent de privilégier l'industrie locale.»

La libéralisation des marchés pourrait mettre fin à un tel système, dit-il, «et les cochons du Manitoba pourraient bien quitter la province», auquel cas les emplois prévus par le gouvernement manitobain ne verraient pas le jour.

Les petits producteurs comme Marcel Hacault (qui vend 1 800 cochons par an) ont intérêt à faire affaire avec Manitoba Pork pour demeurer compétitifs. Marcel Hacault croit que les producteurs plus importants commencent à se rendre compte que «le plus gros volume de cochons n'entraînera pas nécessairement des bénéfices. Par exemple, aux États-Unis, les



Marcel Hacault.

seules primes qu'on obtient pour le volume, c'est quand on envoie un plein camion à l'abattoir.»

Il faudra donc à l'industrie manitobaine une certaine période pour s'ajuster aux nouvelles règles du jeu. Depuis que le gouvernement a annoncé ses intentions l'automne dernier, les producteurs reçoivent 3 $ de moins par porc vendu, mentionne Marcel Hacault. René Chabidon croit que, en raison de tous ces facteurs, la production n'augmentera pas à un rythme aussi rapide que le souhaite le gouvernement manitobain, dont les projections sont en partie basées sur les effets de la fin du Nid-de-corbeau (subvention au transport du grain).

«Les producteurs agricoles sont censés se tourner davantage vers le bétail depuis la fin du Nid-de-corbeau. Mais le prix du grain est assez élevé pour compenser la hausse du transport et justifier que les producteurs préfèrent le vendre plutôt que l'utiliser pour nourrir les cochons. C'est tentant de faire moins de porc et de revenir à la production du blé.»

On a vendu 3,5 millions de cochons au Manitoba en 1995. René Chabidon estime que dans le meilleur des cas, cette production pourrait se situer à 3,3 millions de têtes en l'an 2000, alors que la Province pense que la production pourrait doubler.

Sylviane LANTHIER

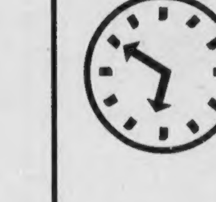
SAINTE-AGATHE

Durand quitte la caisse populaire

La Caisse populaire de Sainte-Agathe est à la recherche d'un nouveau directeur général suite au départ de Cyrille Durand à la fin février. Cyrille Durand occupait le poste de directeur général depuis 16 ans.

«Le directeur a quitté pour des raisons personnelles, explique le vice-président, Denis Clément. Nous n'avons pas embauché de directeur intérimaire mais espérons trouver quelqu'un pour le poste permanent d'ici un mois.»

A.C.





Des goûts et des couleurs

par Anie Cloutier



Cyrano, une mise en scène qui a du flair

De tous les siècles et de tous les lieux, les amants ont cherché le mot juste, celui qui saura décrire les subtilités des sentiments et de la pensée à la dulcinée convoitée.

Cet art vient naturellement aux uns mais élude les autres. Condamnés au silence, ces derniers en viennent parfois, en désespoir de cause, à s'approprier les mots d'un plus doué.

Voilà la situation délicate qui pousse le beau Christian à faire équipe avec l'érudit, mais laid, Cyrano de Bergerac. Cette comédie héroïque qu'Edmond Rostand écrivit en 1897 est présentée au Manitoba Theatre Centre jusqu'au 30 mars.

Les inconditionnels de Gérard Depardieu, qui a incarné de Bergerac au cinéma, seront déjà familiers avec la «tirade du nez», celle du «non merci» et le «baiser» du rendez-vous sous le balcon de Roxanne, trois scènes classiques qui illustrent bien le génie du texte de Rostand.

Traduit et adapté par Anthony Burgess, le texte anglais perd de son charme original. Le «un baiser, mais à tout prendre qu'est-ce?» et le «ne pas monter bien haut peut-être, mais seul» n'ont pas la même musique entre les lèvres d'un anglo-saxon et sonnent parfois «comme si une grosse limace descendait le long d'une rose». C'est la plus grande faiblesse de la pièce.

Anne Farquhar (Roxanne) n'est pas déplaisante mais laisse plutôt froide alors que le jeu de R.H. Thompson, sous les traits de Cyrano, est très convaincant tout comme celui d'Andrew Jackson (Christian) d'ailleurs. À eux deux, ils compensent pour les lacunes de la traduction.

Le décor de Guido Tondino, très versatile, permet d'effectuer les changements à la vue du public. Et le «duel qu'en l'hôtel Bourguignon, monsieur de Bergerac eut avec un bélître» est des plus spectaculaires. Pour ce seul exploit de coordination, de souplesse et d'agilité, je recommande fortement Cyrano de Bergerac.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

CULTUREL

Un Festival de films muets à la Cinémathèque

Voir un film par les clefs de son piano

Quel est l'âge d'or du cinéma selon les historiens du septième art? Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, c'était avant les effets spéciaux, avant la couleur et même avant le son.

«On considère que l'âge d'or, c'était l'époque des années 1920. Le 1er film muet a été tourné par les frères Lumière en 1895. Dans les années 1920, les grands studios américains faisaient d'énormes productions comme *Ben Hur* ou *Les Dix Commandements*, avec des décors extravagants», explique Gabriel Thibaudeau.

Celui qui s'exprime ainsi n'est pas historien de formation mais il connaît les films de cette époque mieux que la plupart d'entre nous. Il accompagne les films muets au piano depuis environ huit ans, surtout à la Cinémathèque québécoise à Montréal.

«La période charnière entre le muet et le parlant a été en 1929-1930. Il a fallu apprendre à écrire des dialogues, à créer des trames sonores. C'était comme des pièces filmées. Ça a pris un peu de temps avant que le cinéma parlant devienne intéressant.»

Gabriel Thibaudeau, qui parcourt le monde pour accompagner des films, sera de passage à Winnipeg du 25 au 27 mars pour accompagner des films muets de la belle époque (voir encadré): *Underworld* (1927) de Joseph Von Sternberg, *Métropolis* (1926) de Fritz Lang et trois films de Charlie Bowers (années 1920).

«Il y avait de tous les genres de films à l'époque du muet, comme aujourd'hui», affirme-t-il même si les films comiques semblent avoir davantage marqué la mémoire populaire. «Même les drames font rire souvent à cause du jeu des comédiens.»

Autre facteur qui contribue à l'image un peu saugrenue du cinéma muet, c'est le fait que les projecteurs d'aujourd'hui fonctionnent à une vitesse différente et que, projetées à cette vitesse, les images des films sont plus rapides. «Les films deviennent beaucoup moins ridicules quand ils sont projetés à la bonne vitesse. À Winnipeg, on m'assure que les films seront projetés normalement.»



Gabriel Thibaudeau, pianiste-accompagnateur de films muets: «On s'imagine souvent un vieux monsieur recroquevillé sur son piano!»

Gabriel Thibaudeau lance pourtant un avertissement: «Ce que les gens vont entendre, ce n'est pas du "ragtime" pendant tout un film. Je peux en jouer, dépendant du film, mais ce sera plus comme une vraie trame sonore, du genre qu'on est habitué d'entendre à la télévision.»

Le musicien de 37 ans a étudié le piano et la composition à l'école Vincent-d'Indy et à l'Université de Montréal et crée une nouvelle trame sonore chaque fois qu'un film est projeté. «Je n'emprunte pas de mélodies; ce sont mes idées. Et j'improvise. Ce n'est jamais pareil d'une fois à l'autre.

«Par exemple, *Métropolis*, je l'ai déjà joué sept ou huit fois, mais la dernière fois, c'était il y a un an et demi. J'aurai sans doute de nouvelles idées en voyant le film. Et puis, de toute façon, pendant deux heures, on ne peut pas jouer les mêmes notes au même moment.»

Le directeur de la Cinémathèque québécoise, Robert Daudelin, estime que «dans le cas des films projetés à Winnipeg, Gabriel les a faits assez souvent qu'il n'aura pas besoin de répéter. Néanmoins, même s'il reprend certains thèmes, il y a toujours du nouveau. On redécouvre son travail en même temps que le film.»

Gabriel Thibaudeau se prépare à accompagner un film en lisant beaucoup, premièrement. «Nous avons une bibliothèque assez importante à la Cinémathèque, qui se veut en quelque sorte un musée du cinéma, continue Robert Daudelin. Gabriel essaie de trouver dans quel contexte le film a été fait. D'après la date, il cherche la vie musicale de l'époque, quels compositeurs étaient importants à ce moment-là, et ainsi de suite.

«Avec ces éléments en tête, il regarde le film en après-midi. Il prend une heure de repos puis accompagne le film en soirée. Son travail met énormément le film en contexte.»

Gabriel Thibaudeau s'est livré à cet exercice pour la première fois il y a huit ans, à la suite d'une invitation de la Cinémathèque québécoise, «Et j'ai adoré ça!» Depuis, il compose principalement pour des films muets et dirige certaines de ses compositions avec des orchestres partout au monde.

«Il y a quand même plusieurs pianistes qui accompagnent des films muets, mais il y en a peut-être une dizaine dans le monde qui le font au niveau où je le fais.» Gabriel Thibaudeau est également pianiste pour les Grands Ballets canadiens, ce qui lui donne l'occasion de voyager beaucoup. «C'est une vie mouvementée!»

Karine BEAUDETTE

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

L'exposition Cézanne

Nous sommes plusieurs à rêver d'aller voir en personne l'exposition de Paul Cézanne, ce grand peintre impressionniste français mort au début du 20e siècle. Malheureusement, pour la plupart d'entre nous, cela restera un rêve inassouvi. Heureusement qu'il y a l'Internet!

En effet, cette exposition a, sur le réseau, un site français extraordinaire qui fera plaisir aux amateurs de cet artiste provençal. Ce site Web, aux ramifications multiples, trouve sa source à l'adresse suivante:

http://www.cezanne.com/fr/accueil.html

Cézanne et les maîtres d'autrefois; Cézanne et la couleur; L'espace cézannien; Les baigneuses de Cézanne; Cézanne et les femmes; Cézanne et la littérature; Cézanne et la sensation.

Après Paris et Londres, cette exposition sera à Philadelphie un peu plus tard cette année.

Après l'avoir explorée sur l'Internet, peut-être aurez-vous le goût d'aller passer vos vacances sur la côte est américaine?

Deux festivals de cinéma

La Cinémathèque québécoise, la Cinémathèque de Winnipeg et l'Alliance française du Manitoba se sont donnés la main pour organiser deux mini-festivals de cinéma. Le premier, du 22 au 24 mars, met en vedette des films d'animation en français et sera immédiatement suivi d'un festival de films muets du 25 au 27 mars.

Le directeur de la Cinémathèque québécoise, Robert Daudelin, explique que plusieurs facteurs ont encouragé ce déplacement. «Notre salle est actuellement fermée à cause de rénovations, puis dans la foulée du centenaire du cinéma, nous nous sommes dits: prenons des films de notre collection et présentons-les ailleurs!»

La Cinémathèque québécoise a déjà collaboré à certains projets avec les cinémathèques du Pacifique et de l'Ontario, mais «c'est un phénomène plutôt récent que d'organiser des soirées conjointement avec d'autres groupes. Nous bâtissons la programmation selon ce que nos correspondants des autres villes veulent.»

Au programme:

Le vendredi 22 mars: *Poètes, peintres, musiciens et dessins animés* à 19 h 30, suivi de *Nouvelles techniques et nouveaux venus* et *Les films en duo* à 21 h 30.

Le samedi 23 mars: *Poètes, peintres, musiciens et dessins animés* à 19 h 30, suivi de *Guerre et paix – satires et grandes causes* à 19 h 30.

Le dimanche 24 mars: *Histoires fantastiques, contes et légendes* à 19 h 30.

Le lundi 25 mars: *Underworld* de Joseph Von Sternberg à 19 h 30.

Le mardi 26 mars: *Métropolis* de Fritz Lang à 19 h 30.

Le mercredi 27 mars: les films de Charlie Bowers: un génie de l'animation à 19 h 30.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***June Harris et Paul Palace*** le 22 mars; ***Laurent Roy*** au Mârdi Jazz le 26 mars; ***Micheline Girardin*** les 28 et 29 mars. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Once Upon a Time*** le 22 mars; dans la série Pops, ***Your Hundred Best Tunes*** les 23 et 24 mars; et ***Principal Concerto*** les 28 et 30 mars. À la salle du Centenaire à 20 h. Info: 949-3976.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Viva Vivaldi!*** le 24 mars à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, rue Carter). Info: 453-4946.

DANSE

❖ La troupe Ruth Cansfield Dance Company présente ***Curiouser and Curiouser*** jusqu'au 23 mars. Au Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher) à 20 h. Billets: 233-8972.



Le film muet *Métropolis* de Fritz Lang sera projeté à la Cinémathèque le lundi 25 mars à 19 h 30.

THEATRE

❖ Le théâtre de la Baleine bleue, de Montréal, présente ***The Woolgatherer*** de William Mastrosimone jusqu'au 24 mars au 3e étage du restaurant Mother Tucker's (355, Donald). Info: 775-5639.

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Cyrano de Bergerac***, d'Edmond Rostand, adaptation d'Anthony Burgess, jusqu'au 30 mars. Info: 942-6537.

❖ Au Prairie Theatre Exchange (3e étage, place Portage): ***fareWel*** du dramaturge manitobain Ian Ross jusquau 23 mars à 20 h. Info: 942-5483.

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente: ***Raggedy Ann and Andy*** d'Aurand Harris du 25 au 31 mars. Au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Le Cercle Molière: les spectacles marquants***, exposition retraçant 70 ans de théâtre. Jusqu'au 24 mars.

❖ À la galerie d'art du CUSB: l'artiste franco-manitobaine ***Damyèle Arbez-Chaput*** (sculptures et peintures). Jusqu'au 30 mars.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception.***

❖ Les Archives du Manitoba (200, Vaughan) accueille l'exposition ***The Life and Works of Gabriela Mistral*** du 21 au 30 mars. Entrée gratuite. Info: 261-3081.

EN FAMILLE

❖ La Bibliothèque Louis-Riel (1168, Dakota) offre une série de six ***Heures du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans. L'inscription est obligatoire (986-4576).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise un atelier de ***tressage de paille*** de 10 h à 16 h (prière de s'inscrire d'avance), et une ***soirée d'activités en famille*** le 23 mars de 18 h à 21 h; et le 24 mars, une randonnée guidée à 14 h. Info: 989-8355.

❖ Le musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose un grand nombre d'activités pour les enfants en ***semaine de relâche***, du 23 au 31 mars. Tous les programmes sont inclus avec l'entrée régulière au Musée. Info: 956-2830.

❖ Le Centre culturel franco-manitobain propose ses ***ateliers d'art de printemps***: *Sculpture sur pierre* avec Denis Duguay du 9 avril au 28 mai; ***Masquerade*** avec Sylvie Boulet du 17 avril au 22 mai; et *Le dessin* avec Michel LeBlanc du 11 avril au 30 mai. Pour s'inscrire: Denise au 233-8972.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): le ***Festival d'animation française*** du 22 au 24 mars, suivi du ***Festival de films muets*** du 25 au 27 mars. Info: 942-2776.

❖ Le Festival des ***annonces publicitaires*** gagnantes de 1995 est à l'affiche du Musée des beaux-arts (300, Memorial) à 19 h et à 21 h jusqu'au 31 mars (et des matinées à 14 h du 23 au 31 mars). Entrée: 4,99 $. Info: 786-6641.

❖ À l'affiche du cinéma IMAX (place Portage): ***The Living Sea*** et ***Survival Island***. Info: 956-IMAX (4629).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Des tapisseries flamandes, tissées à Bruxelles au 16e siècle, sont exposées au Musée des beaux-arts jusqu'au 25 mars.

Conférences sur les insectes au CUSB

Qui s'y frotte s'y pique!

Jeremy McNeil, professeur de biologie à l'Université Laval à Québec, sera au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) pour prononcer deux conférences les 25 et 26 mars.

Invité par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Jeremy McNeil parlera de différents aspects de la vie des insectes. Une première communication, intitulée: Parle, parle... jase, jase (La communication chez les insectes), aura lieu le 25 mars à 19 h 30, et une seconde, intitulée: Hum! Tu sens bon! Veux-tu être mon chum? (L'utilisation de phéromones chez les insectes), est prévue le 26 mars à 11 h 30.

Ces deux conférences auront lieu au local 1153 au CUSB.

S. L.

Le Festival du Voyageur cherche un local

Le Rendez-vous est vendu

L'édifice du Rendez-vous est devenu un fardeau financier pour le Festival du Voyageur depuis que les bingos, qui ne rapportaient plus d'argent, ont été annulés. Le Festival l'a donc vendu à un promoteur qui a l'intention d'y organiser des spectacles, indique le directeur général du Festival, Normand Gousseau.

«Quand on a bâti le Rendez-vous, c'était dans la perpsective qu'on pourrait en tirer des revenus pour subventionner la fête. Et c'est maintenant la fête qui subventionne l'édifice.»

Selon l'entente conclue avec le promoteur, dont le nom ne sera pas dévoilé avant la mi-mai, le Festival du Voyageur garde la possibilité d'y tenir des activités telle le Télé-relais.

Quant aux activités qui ont lieu dans le Canot, comme les matchs de la Ligue d'improvisation du Manitoba, ou encore les parties de Quelques arpents de piège, le Festival espère pouvoir les reloger dans d'autres salles à Saint-Boniface, par exemple au Collège universitaire ou encore au Centre culturel franco-manitobain. «Il n'est pas impossible non plus que le promoteur veuille aussi avoir un club comme le Canot, qui pourrait donc rester ouvert.»

Normand Gousseau explique que la vente de l'édifice a fait l'unanimité tant chez le personnel que chez les membres du conseil d'admnistration. «On doit maintenant trouver un autre chez-soi. C'est sûr que c'est pas facile de laisser sa maison, mais c'était la meilleure solution.»

Sylviane LANTHIER



Archives La Liberté

Normand Gousseau: vendre était la meilleure solution.

Symposium de ferronnerie

Plein feux sur la forge

Les Associés du fort Gibraltar organisent un premier symposium de ferronnerie, les 30 et 31 mars dans l'enceinte du fort.

Le forgeron britannique Godfrey South, qui exerce son métier à Farningham dans le comté de Kent, partagera son savoir avec les participants.

«En Angleterre, explique un des organisateurs, Robert Loiselle, il y a beaucoup de vieille architecture, de clôtures en fer forgé, etc. Il y a donc encore du travail pour des forgerons professionnels comme Godfrey South, qui est aussi un habitué de compétitions internationales.»

Les quelque 200 personnes qui s'adonnent à la ferronnerie au Manitoba pourront donc apprendre de nouvelles techniques, tandis que le public pourra assister aux démonstrations, qui auront lieu chaque jour de 10 h à 17 h. Il y aura également vente d'enclumes, de forges, d'outils et de charbon.

Avec cette activité, les Associés du fort Gibraltar veulent trouver une façon de plus de mettre le fort en valeur, en plus de promouvoir les arts et métiers d'antan.

L'activité est gratuite pour le public; les participants peuvent s'inscrire pour 5 $. Renseignements et inscriptions: Robert Loiselle au 772-4037, ou roloisel@mail.wpg.ramp.net.

Sylviane LANTHIER

Une formation théâtrale dans l'Ouest

Garder nos artistes chez nous

«On veut former des gens qui pourront prendre la relève», lance le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé au sujet du projet de formation professionnelle en théâtre dans l'Ouest.

Des représentants du Cercle Molière, de La Troupe du Jour de Saskatoon, de l'UniThéâtre d'Edmonton et du Théâtre La Seizième de Vancouver se sont réunis les 8, 9 et 10 mars à Winnipeg pour discuter de la possibilité de mettre sur pied un programme de formation en théâtre pour les francophones de l'Ouest.

D'une durée de trois ans, le cours accueillerait dès septembre 16 étudiants, soit quatre par province, et serait offert à Saint-Boniface. «On est la troupe qui a les épaules les plus solides pour porter un projet de ce genre, souligne Roland Mahé. Et puis, on aurait une possibilité de collaborer avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.»

Comme le souligne Roland Mahé, les jeunes artistes, qui trop souvent choisissent de s'exiler au Québec, sont confrontés à un marché saturé. «Dans l'Est, il ne vivra pas riche. Ici, il y a plus de possibilités si la personne est flexible, explique-t-il. C'est pourquoi on veut former des personnes polyvalentes.»

Les élèves, qui débourseraient des frais d'inscription annuels d'environ 1 000 $, auraient l'occasion de réaliser un stage de perfectionnement dans une des quatre troupes de l'Ouest.

Les coordonnateurs du projet, dont le coût est évalué à environ 250 000 $, attendent toujours la confirmation du montant exact de la participation financière du ministère du Patrimoine canadien et du ministère du Développement des Ressources Humaines.

Anie CLOUTIER

Encouragez nos annonceurs!

Association des Gagné du Manitoba

On y gagne à se rapprocher

«Je suis la 4e génération des descendants d'Hilaire Gagné et d'Adeline Hirbour, lance un des fondateurs de l'Association des Gagné du Manitoba, Roland Gagné. Ça commence à faire du monde!»

L'Association des Gagné du Manitoba prépare un Rendez-vous des descendants d'Hilaire et d'Adeline Gagné les 6 et 7 juillet 1997 à Saint-Pierre-Jolys pour souligner le 120e anniversaire de leur arrivée au Manitoba.

Mise sur pied en 1995, l'Association des Gagné du Manitoba a pour objectif de répertorier les quelque 800 descendants du couple arrivé au Manitoba le 18 mai 1877. «Nous avons déjà 600 noms», précise Roland Gagné.

Le président de l'Association, l'abbé Pierre Gagné, rappelle qu'Hilaire et Adeline Gagné se sont mariés à Webster au Massachusetts. Ils ont eu huit enfants, dont deux sont morts en bas âge. La fille aînée du couple est devenue la première religieuse des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie au Manitoba.

L'Association est présentement à la recherche d'articles ainsi que de photographies ayant appartenus à la famille.

On peut contacter le président de l'Association au 269-3240.

Anie CLOUTIER

Des bourses disponibles

Une visite à Saint-Pierre

Des bourses sont disponibles pour permettre à des jeunes de 16 à 22 ans de se rendre aux îles Saint-Pierre et Miquelon du 1er au 15 juillet 1996. Les jeunes participeront à un programme de perfectionnement du français, à des randonnées dans l'archipel et feront des sports nautiques.

La bourse couvre les frais de séjour (hébergement en famille et repas) et les activités culturelles et sportives, mais le voyage jusqu'à Saint-Pierre est aux frais des participants.

Pour participer, il faut connaître le français, détenir un certificat médical d'aptitude aux sports nautiques et une assurance maladie valide dans l'archipel français.

Les formulaires d'inscription, disponibles au Consulat général de France à Edmonton jusqu'au 29 mars, doivent y être retournés le 26 avril et les candidats retenus seront avisés avant le 10 mai.

Renseignements et formulaires: Consulat général de France, service culturel, #300 - Highfield Place, 10010, 106e rue, Edmonton (Alberta) T5J 3L8, tél. (403) 425-0665, télécopieur: (403) 426-1450, internet: sculted@gpu.srv.ualberta.ca.

S. L.


photo: Karine Beaudette

La voiture de l'avenir?

Objectif: concevoir et construire, à partir de matériaux recyclés, un véhicule électrique capable de transporter une personne de 150 livres (68 Kg) sur une distance de 25 kilomètres. Et voici le résultat!

L'enseignant de Nelson McIntyre Collegiate, Raymond Gosselin, et quelques-uns de ses élèves ont relevé ce défi et le lancent maintenant aux autres écoles des environs. «Ça serait l'fun de faire une course au printemps», remarque l'enseignant. Jusqu'à présent, l'école de Glenlawn s'est montrée intéressée.

Le véhicule, qui pèse moins de 150 livres (68 Kg), a même dépassé les objectifs: selon les calculs, elle peut se déplacer à 50 km/h sur une distance de 150 km, grâce à une batterie de 12/24 volts. La voiture est entièrement construite de matériaux recyclés: pièces de bicyclettes et de fauteuils roulants, tuyaux d'échappement, etc.

Raymond Gosselin signale que ce projet très éducatif – «on utilise de la géométrie, de la physique et des mathématiques, entre autres» – a beaucoup intéressé les jeunes qui y ont mis bon nombre d'heures. «Les jeunes ont mordu. Ils voulaient arriver plus tôt à l'école et rester après; ça c'est plutôt rare!

«Je trouve important d'encourager les ingénieurs et les inventeurs; ils auront plus de chances dans une société très compétitive en haute technologie.» On reconnaît dans la photo (de g. à d.) Daniel Emmond, Matthew Boulet et Raymond Gosselin (absent de la photo: Tom Kaatz).

K.B.

PROVINCE

Jeux de cartes pour aînés!

Voulez-vous jouer au whist, au 500, au cribbage, aux sacs de sable et aux quilles? Alors le tournoi provincial de jeux annuel de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) vous intéressera!

Organisé cette année par le club Les Feuilles d'or, le tournoi aura lieu le 17 avril au Club La Vérendrye, de 9 h à 15 h 30.

Le coût d'inscription est fixé à 3 $ et il faut avoir un partenaire de jeux. Date limite d'inscription: le 12 avril.

Pour obtenir davantage de renseignements, contactez Rosa Boulet au 254-7290 ou Monique au 235-0670.

S. L.



Félicitations!

Notre mère **Eva Gagnon** (née Ritchot) fête son 80e anniversaire de naissance.

De la part de ses enfants.

Télé-horaire de la semaine du 25 au 31 mars 1996



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Aladdin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi)
  Anne... la maison aux pignons verts (mardi)
  L'été de la révolution (mercredi)
  Histoires des compositeurs (jeudi et vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Omertà
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h30 La politique fédérale
- 23h35 La politique provinciale
- 23h40 En toute liberté
- 0h10 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Scoop
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h15 Branché
- 0h45 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Direction: Sud
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 0h30 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Mission top secret
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Au nord du 60e
- 20h00 Urgence
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h25 La météo
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h30 L'Écuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Perry Mason: Échec à la dame.** *Drame policier. Adrian Lye, un animateur plutôt embêtant et carrément malhonnête, a le don de se faire des ennemis. Il connaît les secrets les plus sombres de chacun et fait chanter le tout Hollywood, dont le maître des échecs Daniel Kingman.*
- 2h25 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- ➤ 19h00 Les grands films: **Les aventures de Huck Finn.** *É.-U. 1992. Film d'aventure. Fils d'un ivrogne brutal, le jeune Huck Finn décide de s'enfuir en descendant le Mississippi.*
- 21h25 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 22h55 Manitoba ce soir
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h55 La météo
- ➤ 0h00 Cinéma: **Souvenirs ensanglantés.** *G.-B. Drame d'espionnage. Après la mort de sa femme et de son fils dans un attentat terroriste de l'IRA, un ancien agent secret veut reprendre du service pour assouvir sa vengeance.*
- 0h35 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- 12h00 L'univers des sports
- 14h00 Montagne
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Branché
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Majeurs et vaccinés
- 18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Olympica
- 22h20 Les nouvelles du sport
- 22h52 L'accent francophone
- ➤ 23h20 Télé-sélection: **L'ambulance.** *É.-U. 1991. Drame. Un auteur de bandes dessinées aborde dans la rue la femme de ses rêves. À peine a-t-elle le temps de lui dire son prénom qu'elle s'évanouit. Une ambulance surgit et l'emmène. Le dessinateur part à sa recherche dans les hôpitaux de New York.*
- 1h20 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Pierre Martin le facteur
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Si Shakespeare m'était conté
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Les Grands prix Molson Dry
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Les beaux dimanches: Le 8e Gala de la Course
- 20h30 Les beaux dimanches: L'école: Fin de la récréation
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **Côté court: Le p'tit mal.** *Fr. 1993. Dans une ambiance nostalgique d'après-guerre, un couple se communique son amour dans un langage dérivé de la langue des signes.*
- 1h00 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse au trésors
- 18h30 Soif de vivre
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h25 Astro Jojo
- 1h20 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h54 Astro Jojo
- 0h23 Infopublicités
- 1h20 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Jasmine
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Infopublicités
- 23h58 Astro Jojo
- 0h27 Infopublicités
- 1h24 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Info Desjardins
- 1h06 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Meurtre au champagne.** *Am. 1991. Drame policier. Un détective enquête sur le meurtre d'un homme qui venait de gagner une fortune à la loterie.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Info Desjardins
- 23h18 Astro Jojo
- 23h47 Infopublicités
- 1h41 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Le championnat des quilles
- 11h00 Infopublicité Desjardins
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Des filles canon**
- ➤ 13h30 Ciné-maximum: **Les rues de L.A.**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Interactif
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Danger public.** *Am. 1991. Comédie. Un détective chargé de retrouver la fille disparue d'un industriel se retrouve flanqué d'un assistant affligé d'une malchance chronique.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **L'adieu au roi.** *Am. 1989. Drame de guerre. Deux officiers britanniques chargés de soulever les tribus indonésiennes contre l'envahisseur japonais doivent traiter avec un déserteur américain devenu chef de tribu.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Infopublicités
- 1h19 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- 12h00 Indycar 1996
- 14h00 Infopublicités Desjardins
- 14h30 Infopublicités
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Qui vive!
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 La griffe d'or 1996
- ➤ 19h30 Cinéma néon: **Ralph Super King.** *Am. 1991. Comédie satirique. Un musicien de bar, au tempérament débonnaire, apprend qu'il est l'héritier de la couronne d'Angleterre.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h48 L'événement
- 22h09 TVA sports
- 22h35 Complètement marteau
- 23h04 Finances
- 23h33 Astro Jojo
- 0h01 Vision mondiale
- 1h01 Infopublicités
- 2h55 Fermeture

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
  Génies en herbe (vendredi)
- 9h00 Contact (lundi)
  L'événement (mardi)
  Sous la couverture (mercredi)
  Viva (jeudi)
  Savoir plus (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi)
  Au nom de la loi (mardi)
  Temps présent (mercredi)
  Science 5 (jeudi)
  Les mystères du Choco (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 11h57 Le grand jeu TV5
- 12h00 Bouillon de culture (lundi)
  N'oubliez pas votre brosse à dents (mardi)
  Bas les masques (mercredi)
  Ça se discute (jeudi)
  Envoyé spécial (vendredi)
- 13h10 7 sur 7 (lundi)
- 13h30 Magellan (mercredi)
  Tell quel (jeudi)
  Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi)
  Panorama (mardi)
  En toute liberté (mercredi)
  Espace francophone (jeudi)
  Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Au nom de la loi
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Concert solo
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 1h35 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Hong Kong 97
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h05 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Les mystères de Choco
- 19h30 Les Ritals
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Envoyez spécial
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 7h55 La météo des cinq continents
- 7h57 Le grand jeu TV5
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 9h00 Magazine olympique
- 9h30 Performances
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faites la fête
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Sortie libre
- 23h50 Sidamag
- 0h05 Sport Africa
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h55 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Sindbad
- 7h30 Outremers
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musiques au cœur
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 La dictée des amériques
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 52 sur la une
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Faites la fête
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi)
  Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi)
  Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi)
  Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

En bref

Ligue Hanover-Taché
(résultats des éliminatoires au 19 mars)

Série D
Sainte-Anne 6 Île-des-Chênes 7
Île-des-Chênes 14 Sainte-Anne 3
Sainte-Anne 5 Île-des-Chênes 8
Île-des-Chênes 4 Sainte-Anne 3

Île-des-Chênes remporte la série en 4 matches.

Série E
La Broquerie 4 Saint-Jean 5
Saint-Jean 7 La Broquerie 4
La Broquerie 2 Saint-Jean 10
Résultats du 20 mars: non disponibles

Prochains matches:
au besoin:
le 23 mars à Saint-Jean (Saint-Malo) et le 24 mars à La Broquerie

Ligue Hanover-Taché Junior
(résultats des éliminatoires au 18 mars)

Série E
Grunthal gagne la série contre Mitchell en 4 matches.

Série F
Île-des-Chênes 7 La Broquerie 9
La Broquerie 6 Île-des-Chênes 2
La Broquerie 5 Île-des-Chênes 4
La Broquerie 2 Île-des-Chênes 4
La Broquerie mène la série 3 à 1 contre Île-des-Chênes.

Prochains matches:
le 21 mars à La Broquerie.

SPORT

Les Wheat Kings vers la coupe Memorial

Le joueurs veillent au grain

«On joue très bien en ce moment», remarque le hockeyeur Daniel Tétrault. C'est le moins qu'on puisse dire: les Wheat Kings de Brandon viennent de compléter une série de 13 victoires, ce qui les place en tête du classement de la division Est de la Western Hockey League.

Le 18 mars, les Wheat Kings avaient accumulé plus de victoires (51) que toutes les autres équipes de la ligue, y compris les équipes de Swift Current (division centrale) et de Spokane (division Ouest).

«Dans la ligue, je dirais que Spokane est notre plus proche adversaire, signale le joueur de défense, Daniel Tétrault, qui achève sa première saison avec l'équipe de Brandon. Le joueur originaire de La Broquerie a accumulé plus de 20 points, ce qui est «assez bon». «Un autre gars et moi, nous sommes les seuls qui avons joué à tous les matches parce qu'on n'a pas été blessés.»

Daniel Tétrault, 16 ans, peut jouer avec la Western Hockey League jusqu'à l'âge de 20 ans. «J'aime bien Brandon; c'est une bonne ville, pas trop grande. Dans l'équipe, tout le monde s'arrange bien; on est comme des frères. C'est une des raisons pourquoi on gagne.»

Et il peut continuer à parler français avec ses coéquipiers Justin Kurtz de St. James, diplômé en immersion, et Corey Cyrenne de Winnipeg. D'ailleurs Corey et Daniel demeurent ensemble chez une famille Vermette de Brandon.

Corey Cyrenne connaît une bonne saison pour sa première année. Le centre de 19 ans a accumulé près de 100 points, malgré une blessure qui l'a empêché de disputer trois matches. Il a même été nommé recrue du mois en février. «J'aime bien jouer pour Brandon. Ça me donne la chance d'améliorer mes habiletés en hockey, et peut-être d'impressionner un dépisteur de la Ligue nationale.»

Pour sa part, le joueur de défense Justin Kurtz a accumulé au-delà de 75 points, malgré une absence de 20 matches. «Une blessure à la clavicule m'a empêché de jouer 15 matches. J'ai manqué cinq autres joutes à cause du camp d'entraînement du Championnat mondial junior.»

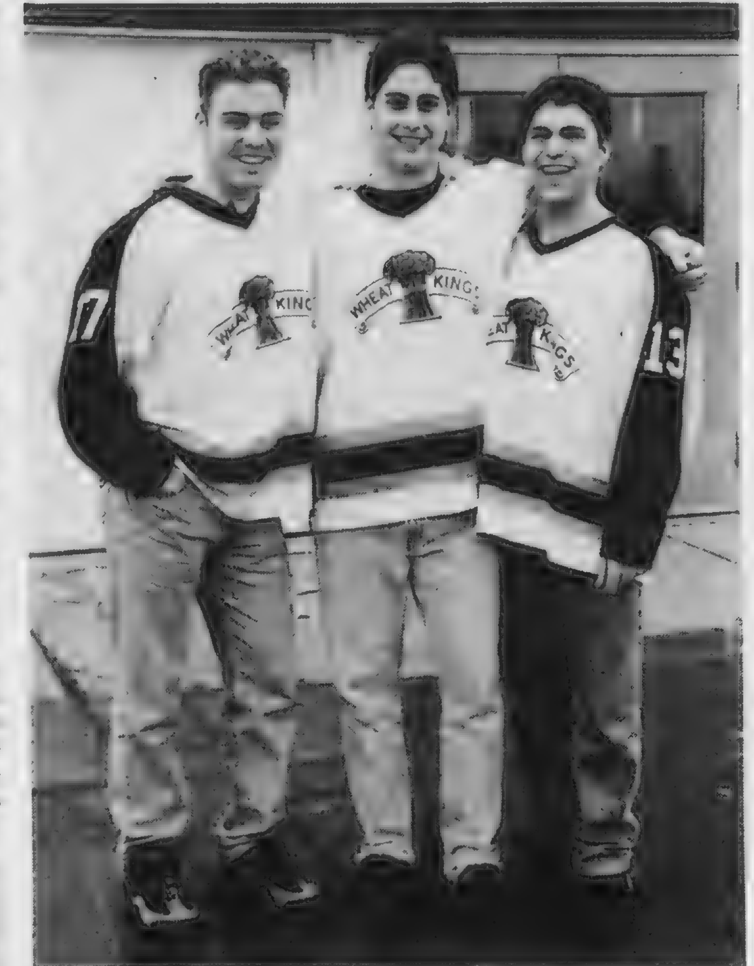


photo: Kanne Beaudette

Les trois complices de Brandon: (de g. à d.) Justin Kurtz, Daniel Tétrault et Corey Cyrenne.

À 19 ans, Justin Kurtz est tout de même content de sa saison. Au repêchage de 1995 de la Ligue nationale à Edmonton, il a été repêché par les Jets en 4e ronde. Jugé 84e meilleur joueur au monde, il assistera au camp d'entraînement des Jets à Phoenix en septembre. Et si ça ne fonctionne pas cette année, il lui reste encore deux saisons avec Brandon.

Les éliminatoires de la Western Hockey ont commencé le 20 mars et pourraient durer jusqu'à la mi-mai. Les trois hockeyeurs estiment qu'il faudra que l'équipe travaille fort pour remporter le trophée Memorial. «Il ne faudra pas être trop confiants en nous-mêmes», lance Justin Kurtz. Son collègue Corey Cyrenne ajoute qu'il leur faudra «continuer de jouer aussi solidement de match en match».

Karine BEAUDETTE

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

E.J.P.L.

Épreuve provinciale de culturisme

Une première place pour Marc Fontaine

Le culturiste franco-manitobain Marc Fontaine a gagné une première place dans sa catégorie lors du championnat provincial de sélection Novice, qui avait lieu le 10 mars à l'Université du Manitoba.

Les organisateurs ont divisé les participants (18 hommes et 10 femmes) en deux catégories: poids légers (175 livres et moins) et poids lourds. «Je pesais 175 livres, alors je me suis retrouvé dans les poids légers», remarque Marc Fontaine, plus ou moins content d'avoir obtenu la 2e place, toutes catégories confondues.

Marc Fontaine avait gagné le championnat provincial en 1995, ce qui lui donne passage au championnat national le 31 août 1996 à Hamilton. D'ici là, il pourrait aussi participer à une autre compétition à la fin juin «mais je n'irai pas. C'est trop proche des compétitions nationales et c'est trop de travail.»

K.B.



Archives La Liberté

Marc Fontaine.

Gens d'ici

Professeur Côté

Le Collège universitaire de Saint-Boniface compte depuis janvier un nouveau membre parmi ses professeurs: Denis Côté, professeur de sociologie. Il remplace Jean Lafontant pendant au moins le trimestre d'hiver.

Denis Côté a fait toutes ses études à l'Université Laval. Il détient un baccalauréat (1992) et une maîtrise (1994) en littérature. «Ma maîtrise portait sur la sociologie de la littérature et sur la sociocritique, et mon doctorat, que je commence tout juste avec l'Université Laval, est aussi en sociologie.» Denis Côté a aussi obtenu des certificats en éducation (1994) et en sociologie (1995).

Le professeur de 26 ans s'est intéressé à la sociologie lors de séjours d'études à l'Université de Provence à Aix-en-Provence (France). «C'était un choix pour moi: tant qu'à suivre des cours de littérature française, pourquoi ne pas y aller? Et je voulais vivre au sein d'une autre culture, élargir mes horizons. C'est là que ma "vocation" de sociologue a commencé.»



Denis Côté.

Le natif de Saint-Anselme, près de Québec, espère pouvoir rester au Manitoba: «Si c'était juste de moi, je resterais. Je suis très heureux ici.» Il planifie offrir des cours à l'intersession et à l'été, mais tout dépend des inscriptions. «Et après, ça va dépendre des besoins du Collège. Si ce n'est pas possible de rester, j'irai compléter mon doctorat.

«J'adore le Collège. Je suis très impressionné par l'encadrement pédagogique des professeurs, par leur disponibilité pour les étudiants. Au Québec, les professeurs sont plus valorisés par leurs recherches et leurs publications, mais ici, on met l'accent sur l'enseignement. Ça me plaît beaucoup. C'est stimulant pour un jeune prof; ça a un effet d'entraînement très positif.»

K.B.

La violence à la télévision

La gardienne électronique à consommer avec modération

Les enfants qui regardent la télévision développent-ils une tolérance envers les actes violents? C'est ce que se demande Joëlle Brémault qui animera trois conférences sur le thème de la violence à la télévision (1) pour le compte de la Fédération provinciale des comités de parents.



photo: Anie Cloutier

Joëlle Brémault lance un défi aux Franco-Manitobains: éteindre le téléviseur pendant une semaine et «voir ce qu'on peut faire avec le temps libre».

«Après la naissance de mon premier enfant, j'ai commencé à regarder la télévision avec des yeux d'enfants, indique Joëlle Brémault. Je me suis posée des questions de valeurs. À quoi est-ce que je voulais exposer mon enfant?»

Denis Duguay et son épouse Paulette vivent sans télévision depuis des années. Leurs cinq enfants, âgés entre 11 et 20 ans, ne semblent pas en souffrir. «Lorsqu'ils veulent voir un film ou une émission, ils vont chez leurs grands-parents ou chez des amis. Les programmes importants, on réussit toujours à les voir», explique Denis Duguay. Il ajoute cependant que ses enfants sont plus sensibles à la violence, parce qu'ils n'ont pas été anesthésiés par la télévision. (2)

Arnold Schwarzenegger, Sylvester Stallone et Jean-Claude Van Damme ne sont pas les seuls coupables. Selon Joëlle Brémault, Les publicités et certaines émissions à buts éducatif transmettent également des stéréotypes et utilisent un langage «auquel je ne veux pas exposer mon enfant».

«Les enfants apprennent en copiant, pourquoi ne copieraient-ils pas ce qu'ils voient à la télévision?», souligne-t-elle. Les enfants ne disposent pas des outils leur permettant de reconnaître la fiction de la réalité. «Ce n'est que vers l'âge de sept ans qu'ils peuvent commencer à faire la différence.»

Un exemple de l'influence de la télévision sur les jeunes esprits est le méga-succès américain *Power Rangers*. Les mouvements des personnages adeptes d'arts martiaux étaient imités par les jeunes écoliers. Conséquence: l'émission a été jugée trop violente en vertu du nouveau code de conduite adopté par l'Association canadienne de télévision par câble et retirée des ondes canadiennes en novembre 1994.

Même les bulletins de nouvelles transgressent parfois le seuil de la tolérance. D'ailleurs, plusieurs Winnipégois abonnés au câble se sont plaints à leur compagnie de câblodistribution de la violence gratuite contenue dans les émissions de nouvelles des signaux de NBC et CBS en provenance de Detroit/Toledo. Cette vague de protestations a poussé Shaw Cable et Videon à opter pour les signaux de NBC et de CBS en provenance de Minneapolis.

Les 9, 10 et 11 février, explique le directeur du marketing chez Shaw Cable, Steve Baker, la compagnie a fait paraître un sondage dans le *Winnipeg Free Press* pour connaître les opinions de ses abonnés. «Sur 7 200 réponses, 6 000 étaient en faveur du changement.»

«Notre compagnie ne prend pas parti en faveur ou contre les émissions violentes. Ce n'est pas à nous de décider ce qui est violent ou raciste. Nous tentons seulement de refléter les désirs de nos clients et, si suffisament de gens se plaignent, nous trouverons une solution de rechange», souligne-t-il.

«La télé n'est ni bonne ni mauvaise, c'est un outil», croit Joëlle Brémault. La télévision n'est qu'un facteur parmi d'autres qui influencent le comportement des enfants. Dans sa recherche de modèles à imiter, l'enfant se tourne plus souvent vers le parent que vers des personnages fictifs, d'où l'importance pour le parent de discuter avec l'enfant de ce qu'il voit à la télévision.

La télévision peut également déclencher des dialogues. «Écouter les nouvelles en famille peut être une occasion de parler de choses sérieuses», suggère Joëlle Brémault.

«On peut enregistrer les émissions de la semaine pour les regarder le week-end en sautant les publicités. On peut aussi louer des vidéos», indique-t-elle. Et pourquoi ne pas simplement délaisser la télévision au profit d'activités familiales comme le bricolage ou la préparation du repas? «On ne dit pas non à la télévision, on dit oui aux autres choses qu'on peut faire!», croit Joëlle Brémault, qui lance un défi à la communauté de fermer le téléviseur pendant une semaine.

Denis Duguay concorde: «On a plus de temps pour se parler, faire de l'artisanat, lire ou juste apprécier le silence. Les gens ont tendance à allumer le téléviseur simplement pour faire du bruit, mais le silence aide à entrer en contact avec soi-même.»

Certains hésitent encore à lancer leur téléviseur par la fenêtre? Une invention canadienne pourrait leur permettre de mieux contrôler ce que leurs enfants visionnent. La nouvelle puce antiviolence, qui sera disponible dès septembre, donnera la possibilité aux parents de censurer eux-mêmes les signaux qui dépassent la limite de violence qu'ils jugent acceptable. (3)

Pour ceux qui désirent en savoir plus sur le sujet, Joëlle Brémault animera trois conférences gratuites sur le thème de la violence à la télévision, les 11, 15 et 22 avril à 19 h 30 dans les locaux du Centre de ressources éducatives à l'enfance.

Anie CLOUTIER

(1) La violence à la télévision ne s'arrête pas aux agressions, meurtres et explosions diverses, mais englobe une mosaïque de comportements anti-sociaux allant du racisme au langage abusif.

(2) Au Canada, un enfant passe en moyenne 19 heures par semaine devant «la gardienne universelle». Vers l'âge de 12 ans, l'enfant visionne quatre heures de télévision par jour. Dès la fin du primaire, il a été témoin de plus de 8 000 meurtres et 100 000 actes de violence.

(3) Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes se penche depuis six ans sur la question de la violence à la télévision. La fusillade survenue à l'École polytechnique de Montréal en 1990 et la pétition de 1,5 million de signatures remise au gouvernement fédéral par la jeune Virginie Larivière en 1992 ont accéléré les discussions.

Nécrologies



Marie Gosselin (née Dupont)

Le mardi 5 mars 1996, Marie Gosselin est décédée paisiblement au Chalet Malouin à Saint-Malo.

Marie laisse dans le deuil ses quatre enfants: Wilfrid, son épouse Jeanne et leurs enfants Kofi et Roxane; David, son épouse Agnès et leurs enfants Henri, Jean et Crystal; Irène (son ami Rick) et ses enfants Trevor et Jared; Richard, son épouse Lorraine et leurs enfants Vincent, Stéphane et Jacqueline; cinq arrière-petits-enfants; sa sœur Thérèse (John) McLennan; ses sept frères Ovide (Christine), Armand (Joyce), Maurice (Eileen), Joseph (Clara), Adrien (Marge), Laurent (Anne) et François (Lee). Elle laisse aussi ses belles-sœurs: Ema, Anna et Irma Gosselin; son beau-frère Ovila (Lucille) Gosselin et de nombreux neveux et nièces.

Marie a été précédée de son mari Gustave en 1985, de ses parents Adalbert et Frédeline Dupont et de sa sœur Bertha Gillard.

Née en 1911 à Saint-Adalbert (Québec), elle arriva à Wynyard (Saskatchewan) à l'âge de cinq ans où elle maria Gustave le 12 novembre 1932. À part trois ans sur l'Île de Vancouver, elle passa sa vie à Saint-Malo. Elle s'adonnait aussi bien au travail de la ferme et du jardin que de la maison. Elle avait une passion pour la couture, le tricot et surtout la courtepointe. Elle était d'une grande générosité pour toutes sortes de causes.

L'accueil a eu lieu en l'église de Saint-Malo à 10 h 30 suivie de la célébration eucharistique, présidée par l'abbé Joseph Choiselat, le samedi 9 mars 1996 à 11 h.

La famille désire remercier le personnel du Chalet Malouin pour leur bonté et leurs soins attentifs.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire LeClaire Brothers.

Georgeline Bonin (née St-Laurent)

Le 14 mars 1996, à l'hôpital de Sainte-Anne, est décédée paisiblement Georgeline Bonin à l'âge de 86 ans.

Georgeline laisse dans le deuil 12 enfants: Yvette Freynet (Léo); Lorraine Lambert (feu Marcien); Roland (Wanda); Denis (sa compagne Jane); Aline Fournier (Alphonse); sœur Lucille, m.o.; l'abbé Édouard; Ernest (Lise); Marina Foucart (Jean); Reynald (Suzanne); Alain (Elise); Laurance Schmidt. Elle laisse aussi 35 petits-enfants, 34 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Elle fut précédée de son époux Jean, son gendre Marcien Lambert et un fils Lucien.

Les prières ont eu lieu le dimanche 17 mars 1996 à 18 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de la Résurrection a été célébrée à 14 h le lundi 18 mars à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidée par Mgr Antoine Hacault. Le visionnement a eu lieu à 13 h 30 jusqu'à l'heure du service. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

La famille remercie le personnel de l'hôpital de Sainte-Anne pour les bons soins donnés à Georgeline, ainsi qu'au personnel et aux amies de la Villa Youville, et à notre cousine Gisèle et ses enfants pour les nombreuses délicatesses envers notre mère depuis plusieurs années.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-800-665-0488.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 31 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Mathieu de Montmagny, dans le diocèse de La Pocatière, par Sarto Lord, prêtre.

Chronique religieuse

Des paroisses en Vie



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Lorsqu'on s'arrête à penser aux souffrances du Christ, c'est à la croix que l'on songe en premier. Pourtant parfois je me dis que le plus dur pour Dieu n'a peut-être pas été ces quelques heures par lesquelles il allait bientôt être délivré, mais bien plutôt toutes ces années vécues au milieu du péché.

J'aime Dieu à cause de ce courage-là. Nous nous sommes habitués les uns aux autres. Nous n'avons vécu que cette vie-là... Nos défauts, nous nous les pardonnons bien plus facilement qu'on ne le croit. On rechigne bien un peu pour la forme. Mais dans le fond, ça nous arrange bien que les autres ne soient pas plus parfaits que soi. Et le monde reste ce qu'il est, par manque de conversion.

Lui qui savait comment on aime à la perfection, fallait-il qu'Il soit aimant pour rester avec nous si longtemps!

J'aime Dieu à cause de cet amour-là. Car Dieu ne nous aime pas de loin. Il est encore là! La croix ne l'a délivré que d'une vie limitée. Mais Lui, il est resté. Il est resté dans les cœurs blessés. Il est resté là où l'on est deux ou trois... Il est resté dans une communauté! L'Église est constituée de tous ces cœurs blessés qui, ensemble, sont appelés à la conversion.

Lui qui savait comment on aime à la perfection, fallait-il qu'Il soit aimant pour rester avec nous si longtemps!

J'aime Dieu à cause de cette patience-là. Bientôt 2 000 ans qu'Il attend! Pour que le peuple de Dieu devienne enfin digne de ce nom, ça prendra du temps et, tout en cheminant, l'Église apprend. On rechigne bien un peu pour la forme, mais dans le fond, ça nous arrange bien qu'elle ne soit pas plus parfaite que ça. C'est moins exigeant! Et l'Église ne remplit pas sa mission.

Lui qui savait comment on aime à la perfection, fallait-il qu'Il soit aimant pour rester avec nous si longtemps!

J'aime l'Église à cause de ce Dieu-là.

L'Église a besoin de moi. Il lui faut la contribution de chacun de ses membres pour apprendre, pour cheminer, pour grandir, pour devenir le peuple que Dieu attend. Elles l'ont bien compris ces personnes qui, dans plusieurs paroisses déjà ont contribué à former un conseil paroissial de pastorale: une bonne douzaine de cœurs blessés habités de Jésus-Christ, des paroissiens et leur curé, religieux ou laïques de tous âge, représentants de leur communauté, qui s'appliquent à faire tout ce qu'il faut pour que leur Église locale devienne digne du courage et de l'amour d'un Dieu patient.

Pour y arriver, c'est avec ce qui se vit aujourd'hui qu'il faut travailler. C'est ce que fait le conseil qui, dans son rôle pastoral, prend soin de l'état de santé spirituelle de la communauté. Il évalue sa condition, pose un diagnostic, après réflexion choisit un traitement et l'applique non sans en vérifier l'efficacité. Le conseil permet ainsi à toute une communauté de s'impliquer dans sa croissance et sa fidélité à la mission des baptisés.

Pour y arriver, c'est à l'écoute de Dieu qu'il faut rester. C'est ce que fait le conseil qui, dans son rôle pastoral, prend soin de se ressourcer dans la Parole de Dieu et dans la prière. Le conseil permet ainsi à toute une communauté de rester attentive à Celui qui l'appelle et d'éviter de se croire trop vite arrivée.

Dans le diocèse de Saint-Boniface, plusieurs paroisses se sont déjà dotées d'un conseil paroissial de pastorale. D'autres se préparent à le faire sous peu, dont la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface.

Eva Dumaine (née Waelbrock)

Le dimanche 17 mars 1996, à l'Hôpital général Saint-Boniface, Eva Dumaine, épouse bien-aimée de feu Ernest Dumaine (en premières noces) et de feu Philippe Dumaine (en deuxièmes noces), est décédée paisiblement. Elle avait 96 ans et quatre mois.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: trois fils, Aimé (Annette), Armand (Blanche) et Léopold (Alice), et une fille Léa (Dieudonné Lévesque); sa brue Jeanne; ainsi que 27 petits-enfants, de nombreux arrière-petits-enfants, nièces, neveux, cousins et amis.

Eva a été précédée de ses parents Charles et Eveline Waelbrock, de ses sœurs Emma (Hogue) et Adrienne, de ses frères Jules, Joseph, John et Eugène, et de son fils Marcel.

Eva était une bonne personne, travaillante et attentive, qui faisait preuve d'amour infini pour sa famile. Elle avait des goûts simples et modestes.

La messe funéraire sera célébrée à 10 h 30 le samedi 23 mars 1996 à l'église catholique d'Île-des-Chênes, présidée par le père Réal Lévêque, P.S.S., et le père Pierre Dumaine, M. Afr. La cérémonie sera précédée de la veille du corps à 10 h et l'enterrement suivra au cimetière d'Île-des-Chênes.

Les porteurs seront six petits-enfants: Roland, Paul, Donald, Robert, Marc Dumaine et Richard Trudeau.

La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Taché pour leurs soins attentifs envers Eva tout au long de son séjour au Centre.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don aux Missionnaires d'Afrique, 228, rue Hamel, Winnipeg (MB) R2H 3B4, ou à la Société canadienne de lutte contre le cancer (division du Manitoba), 193, rue Sherbrook, Winnipeg (MB) R3C 2B7.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-800-665-0488.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

A.Y.B.

Maladie d'Alzheimer

Un expert pour répondre à toutes les questions

Serge Gauthier, un chercheur de l'Université McGill qui s'est consacré à l'étude des maladies d'Alzheimer et de Parkinson, donnera une conférence en français à Winnipeg, le 2 avril prochain.

Intitulée «Au Manitoba, on s'entraide», cette conférence vise à permettre à ceux et celles qui prennent soin d'une personne atteinte d'Alzheimer d'obtenir de l'information et de trouver des réponses à leurs questions.

Une des organisatrices, Rita Michaud, souligne que cette conférence a lieu dans le cadre du colloque annuel de la société d'Alzheimer du Manitoba, pour qui une conférence en français est une première. «C'est important que les gens viennent, explique-t-elle. Pour la Société d'Alzheimer, c'est une sorte de test pour savoir si les francophones participeraient à des activités en français.»

Directeur du Centre du vieillissement de l'université McGill, Serge Gauthier est également président et fondateur du Consortium des centres canadiens de recherche clinique sur les aptitudes cognitives. Il est aussi expert-conseil, notamment auprès de l'industrie pharmaceutique pour le traitement de la maladie d'Alzheimer.

La conférence, qui débute à 19 h le 2 avril, a lieu au Centre des congrès de Winnipeg, à la salle 7. C'est gratuit et des rafraîchissements seront servis.

S. L.



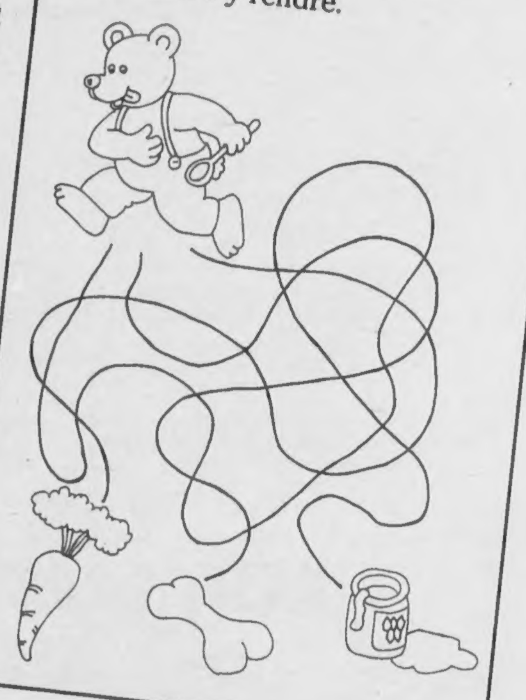
Bonjour! Savais-tu que depuis le 20 mars, le printemps est officiellement arrivé? Mais on ne peut pas encore ôter nos manteaux d'hiver! Le printemps, ça lui demande toujours un peu de temps avant de bien s'installer. Patience! Ça viendra.

Je t'ai préparé cette semaine quelques petites activités et un bricolage. Auras-tu des vacances bientôt? Prendras-tu des photos à Pâques? Fabrique un album pour les conserver.

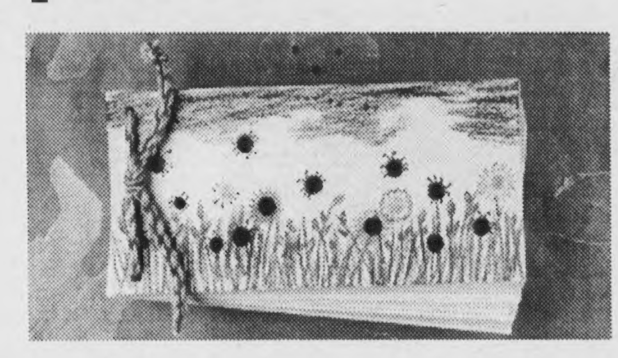
Je t'embrasse.

L'ours a faim!

L'ours préfère-t-il la carotte, l'os ou le pot de miel? Montre-lui comment s'y rendre.

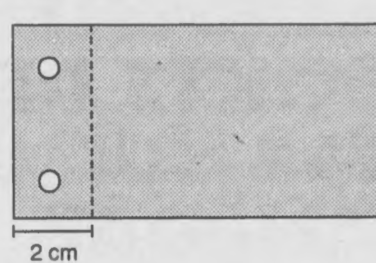


L'album de photos



Cet album te permet de coller des photos de format 9 x 13 cm. Tu peux coller une photo par page. Le matériel dont tu as besoin est écrit en caractère gras.

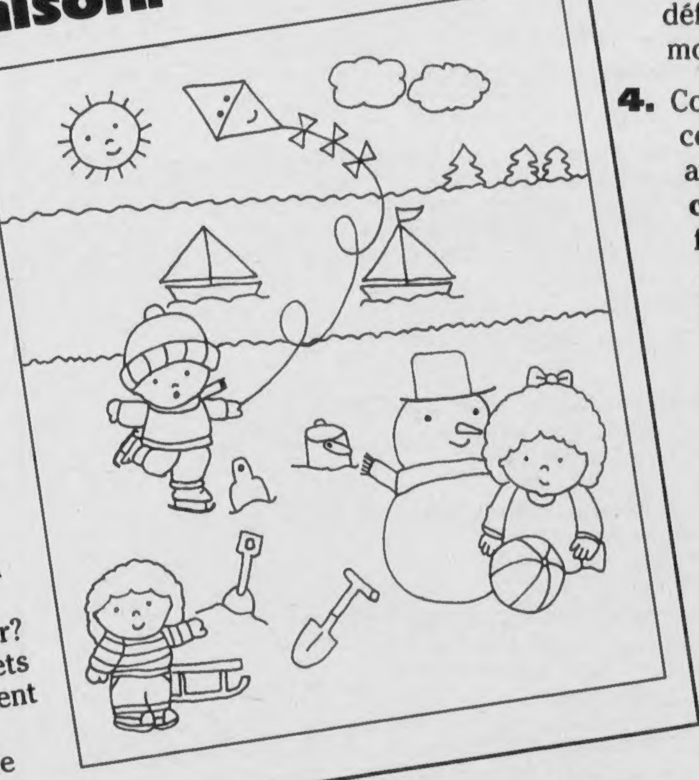
1. Dans du **carton fort** (genre boîte de céréales), découpe 2 rectangles de 10 cm x 20 cm. Dans du **carton ordinaire ou du papier de construction**, découpe des rectangles de la même dimension. Découpe autant de rectangles que tu veux avoir de pages.
2. Mesure 2 cm comme dans l'illustration. Avec la **règle**, trace un trait avec la pointe d'un **couteau** sans couper la feuille ou le carton (voir le trait pointillé sur l'illustration). Cela rendra ton album plus facile à feuilleter. Avec la **poinçonneuse** perce 2 trous dans chaque feuille.



3. Dans le **carton fort**, découpe 5 bandes de 2 cm x 10 cm. Perces-y des trous et intercale-les dans les pages de ton album. Les photos se déformeront moins.
4. Colorie la page couverture avec des **crayons feutres**. Par exemple, tu peux dessiner un pré avec des fleurs et des coccinelles. Avec un adulte, allume une **chandelle rouge**, laisse couler des ronds de cire sur le dessin pour faire le centre des fleurs ou le corps des coccinelles. Termine le dessin au crayon.
5. Relie ton album avec de la **laine**.

Quelle saison!

Quand c'est le début du printemps, il y a souvent des journées qui ressemblent à l'été et d'autres qui ressemblent à l'hiver. Dans ce dessin aussi, les saisons sont toutes mélangées. Ces trois amis qui jouent sur la plage sont-ils en plein été ou au milieu de l'hiver? Trouve les objets qui se rapportent à l'hiver et à l'été. Colorie le dessin.



Drôle de clown!

Dans ce clown, retrouve les cercles, les rectangles, les carrés et les triangles. Colorie-les comme indiqué.

▭ vert
○ rouge
□ jaune
△ bleu

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Bicolo

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal : __________ **Âge:** ___

J'ai gagné!

Bravo à Philippe Foidart, 8 ans de Saint-Vital pour le dessin de son mets préféré. Philippe a gagné le jeu *Spiral Stencil Art*.

Cette semaine, pour préparer l'arrivée de Pâques, dessine-moi un lapin de Pâques et envoie-le au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, avant le lundi 1er avril. Je tirerai parmi les dessins un gagnant ou une gagnante, qui recevra un jeu spécial pour Pâques. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Les membres du Club qui habitent loin peuvent aussi utiliser un télécopieur pour me faire parvenir leur dessin. Le numéro est le 231-1998.

Recette

Fajitas au poulet

1/4 tasse (50 mL) de vinaigrette préparée d'huile et de vinaigre
1 1/4 lb (600 g) de poitrines de poulet sans peau, désossées et taillées en languettes
2 gousses d'ail hachées fin
12 tortillas de farine (8 po/20 cm)
1 c. à table (15 mL) d'huile végétale
1 oignon, en quartiers
2 petits poivrons, verts ou rouges, en languettes
1 boîte de soupe de tomates condensée
Laitue en lanières, fromage râpé et crème sure

- Verser la vinaigrette dans un bol en verre. Ajouter le poulet et la moitié de l'ail. Saler et poivrer au goût. Remuer pour bien enrober le poulet. Couvrir et réfrigérer 30 minutes ou plus, en remuant de temps en temps. Réchauffer les tortillas.
- Faire chauffer l'huile dans une grande poêle, à feu mi-vif. Faire sauter le reste de l'ail, les oignons et les poivrons 2 minutes. Retirer les légumes. Faire sauter le poulet jusqu'à ce qu'il ait perdu sa couleur rosée, environ 3 minutes.
- Incorporer la soupe et les légumes. Porter à ébullition et bien réchauffer. Déposer la préparation au centre de chaque tortilla. Garnir au goût de laitue, fromage et crème sure. Enrouler les tortillas autour de la garniture.

Donne: 6 portions

UN JEU POUR LA FRANCOPHONIE

Questions

1. Quel est l'hôtel le plus photographié au monde?
2. Quand rien ne va plus pour un Français, ce n'est pas le boutte du boutte, c'est..
3. Pour les Nord-Africains, qu'est-ce qu'un bras cassé?
4. Sur les îles Seychelles, on dit avoir l'âge de connaissance. À quelle expression d'ici cela correspond-il?
5. En quelle année a-t-on vu apparaître le français sur les timbres-postes canadiens?
6. Et en quelle année le français est-il apparu sur les billets de banque?

Réponses

1. Le château Frontenac, à Québec. Il fêtait son centenaire en 1993.
2. ... la fin des haricots!
3. Un paresseux.
4. À: avoir l'âge de raison.
5. En 1927.
6. En 1936.

Tirage

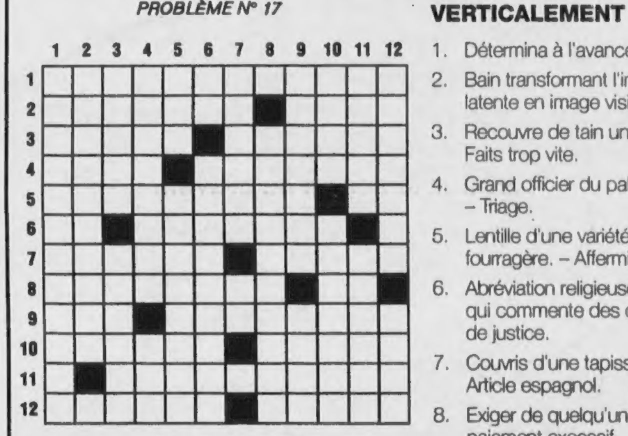
À l'occasion de la Semaine de la francophonie, *La Liberté* et l'Alliance française du Manitoba organisent un tirage. Il y a six disques compacts à gagner. Pour participer, répondez à la question-concours et appelez à *La Liberté* le **lundi 25 mars entre 13 h et 14 h** (tél.: 237-4823 ou 1-800-523-3355).

La question-concours: **Où est la faute dans cette phrase: *Cette activité est ouverte au publique*?**

Sylviane LANTHIER

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 17



HORIZONTALEMENT

1. Maintenant.
2. Donne un nouveau labour à la vigne. – Grand oiseau.
3. Ingénieur américain (1755–1819). – Naturelle.
4. Circonscription administrative de la Grèce antique. – Ensemble de faits concordants qui apparaissent dans des langues différentes.
5. Enflamma. – Personnel.
6. Possessif. – Personne étrangère à une agglomération rurale.
7. Hydrocarbure. – Arrêt de la circulation d'un liquide organique.
8. Choses réelles. – Interjection.
9. Fit agir. – Ordre des fougères.
10. Inflammation de l'iris. – Fret d'un bateau.
11. Garnirent d'un cercle métallique.
12. Ensemble des cellules disposées sur une couche. – Petite brise subite et passagère.

VERTICALEMENT

1. Détermina à l'avance.
2. Bain transformant l'image latente en image visible.
3. Recouvre de tain une glace. – Faits trop vite.
4. Grand officier du palais royal. – Triage.
5. Lentille d'une variété fourragère. – Affermis.
6. Abréviation religieuse. – Juriste qui commente des décisions de justice.
7. Couvris d'une tapisserie. – Article espagnol.
8. Exiger de quelqu'un un paiement excessif.
9. Dépensait. – Biologiste américain (1896–1984).
10. Prince, dans les pays musulmans. – Relatives aux marines de guerre.
11. Étoiles qui augmentant brusquement d'éclat, semblent constituer des étoiles nouvelles. – Qui contient du sel.
12. De toute la puissance de la voix (A…). – Ville d'Italie.

RÉPONSES DU Nº 16

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	O	C	L	A	M	A	T	I	O	N
2	R	E	F	R	I	G	E	R	A	N	T	E
3	O	F	F	I	C	I	N	A	L	■	E	U
4	T	E	S	S	I	T	U	R	E	S	■	T
5	O	R	E	S	T	E	■	A	N	T	A	R
6	P	E	T	A	I	■	A	T	T	I	R	E
7	L	E	■	S	O	I	N	■	U	P	I	■
8	A	S	E	■	N	O	■	V	E	I	E	S
9	N	■	C	A	S	■	G	O	U	T	T	E
10	E	C	R	U	■	C	O	R	S	E	T	A
11	T	O	I	■	R	O	D	E	E	■	E	N
12	E	S	T	E	R	N	A	Y	■	E	S	T

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

VISA MasterCard

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

EMPLOIS SUR BATEAU DE CROISIÈRE! Gagnez de 300 à 900 $ par semaine. Postes à l'année longue pour hommes et femmes. Pension gratuite. Nous offrons la formation. Appelez 7 jours sur 7 au 1–504–641–7778, poste 0696C9.
390-

MÈRE DE DEUX ENFANTS aimerait garder des enfants chez elle, au Parc Windsor. Appelez Gisèle au 253–6044.
408-

MÉDIUM: Je communique avec les esprits, prédis l'avenir et peux aider à résoudre vos problèmes. Pour rendez-vous, appelez Gervaise au 694–5195.
422-

RECHERCHE

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: gardienne bilingue pour trois enfants à notre domicile. À temps partiel, non fumeuse, expérience, références et reçus requis. Composez le 253–5259.
393-

RECHERCHE: La maison des retraites Villa Maria à Saint-Norbert est à la recherche d'une personne pour faire la cuisine, à temps partiel. Composez le 269–2114.
410-

RECHERCHE: Deux femmes responsables et tranquilles sont à la recherche d'un grand appartement dans le vieux Saint-Boniface. Préférablement près du boulevard Provencher. Pour le 1er juin, possiblement le 1er mai. Composez le 233–1294. Merci!
413-

RECHERCHE: Gardienne chez moi, 15 à 20 h par semaine, 5 $/heure pour trois enfants. Reçus et références svp. 233–0146.
414-

RECHERCHE: La compagnie National Distribution recherche une personne pour diriger la révision des crédits et perceptions et pour rédiger des rapports. On demande un bon sens de l'organisation et de 3 à 5 ans d'expérience dans un milieu de travail informatisé. Bilingue, de préférence (ang./fr.). Envoyez votre curriculum vitae avec lettre de présentation à: La Liberté, dossier # 424, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
424-

À VENDRE

À VENDRE: Lots à vendre à La Salle (Manitoba), près de l'école et de l'église. Pour plus de renseignements, contactez Eveline au 736–4266.
403-

VENTE PRIVÉE: 365, place Cabana. Maison de 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 1/2 salles de bain. Appartement d'une chambre en haut. Garage double. 88 000 $. Composez le 233–6298.
404-

À VENDRE: Trois lots à La Broquerie près de l'école et l'église. Pour plus de renseignements contactez le 1–204–424–5379.
420-

À VENDRE: Saint-Malo. Maison de 1 254 pi², 1 1/2 acre touchant la rivière aux Rats avec chênes, épinettes et pins. Services municipaux complets. Deux chambres à coucher, deux salles de bain, air central, piscine chauffée 24' x 36', foyer de briques, galerie fermée, garage/atelier chauffé. 119 900 $. Composez le 1–204–347–5409.
423-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Au 175, Masson, appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 355 $ par mois. Disponible le 1er avril. Composez le 233–3753.
405-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, Saint-Boniface nord. 575 $ par mois inclut tous les services et laveuse et sécheuse, stationnement extra. Disponible le 1er mai. Appellez au 237–1803.
406-

À SOUS-LOUER: Saint-Vital, 1er mai, 1 ch. à coucher, air climatisé, système de sécurité. Près du Centre St-Vital. 463 $ par mois (services et stationnement inclus). Dépôt de sécurité gratuit. 255–5297.
407-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, très propre et tranquille, près de l'hôpital Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface. Loyer inclut eau, chauffage, stationnement avec prise et buanderie. 375 $ par mois plus électricité. Disponible le 1er avril 1996. Composez le 231–4852 ou le 256–7412 (après 17 h).
412-

À LOUER: Appartement d'un chambre à coucher, entrée privée, propre. 506, Aulneau, en face du CUSB et arrêt d'autobus, stationnement, tout inclus, 335 $/mois. 233–2520.
416-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, au 539, Ritchot. Très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, réfrigérateur, poêle, entrée privée. Libre le 1er avril, 330 $/mois. Contactez Carmelle au 233–2401 après 17 h.
417-

À LOUER OU À VENDRE: Un condo de cinq chambres à coucher. Disponible le 1er mai, stationnement, près de l'hôpital et du Collège. Tél.: 233–4735.
418-

À LOUER: Rue Saint-Jean-Baptiste. Duplex très propre, 3 chambres à coucher. Laveuse, sécheuse, garage. 580 $ par mois. Non fumeur. Services non compris. Disponible le 1er mai. 233–5826.
419-

À LOUER: Maison à Saint-Malo, 3 chambres à coucher, 4 appareils électroménagers fournis, entretien extérieur inclus, 400 $ par mois. 233–1324 à Winnipeg ou 347–5556 après 16 h.
421-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher
Marion Grocery 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
Béatitudes 1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher 390, boul. Provencher
Librairie À la page 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface 230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
• *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

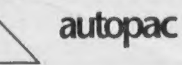
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________